Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 28 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°496 ■

COOPÉRATION

Tebboune en visite en Egypte et à Oman

P 3

DES NÉGOCIATIONS EN COURS POUR FAIRE BAISSER LES DROITS D'ACCÈS

Des pêcheurs algériens bientôt en Mauritanie

L'Algérie et la Mauritanie ont mis en place une commission parlementaire afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Et en ce sens, des négociations « avancées» entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes, a indiqué le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani. P 3

MODERNISATION DE LA PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

La numérisation au service de la gestion des médicaments

La pharmacie centrale des hôpitaux a enregistré une avancée notable dans son processus de numérisation grâce à l'introduction de l'application numérique "Zoom". Cette application permet désormais de surveiller en temps réel l'état des stocks de médicaments dans les hôpitaux.

P 2

AGRICULTURE SAHARIENNE, CRÉATION DE GRANDS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS, INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

La stratégie de l'Algérie pour renforcer sa sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est au cœur des préoccupations stratégiques de l'Algérie, qui se trouve confrontée à une dépendance vis-à-vis des importations pour certaines cultures essentielles. Face aux contraintes climatiques, au stress hydrique et à la rareté des terres fertiles, le gouvernement mise sur une stratégie de développement agricole ambitieuse.

P 5

ENERGIE NUCLÉAIRE

Vers le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Chine

L'Algérie et la Chine veulent renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et ses applications à des fins pacifiques. C'est dans ce cadre que le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkarim Aouissi, a reçu hier, au siège du ministère, le vice-président de la China National Nuclear Corporation (CNNC), M. Qiao Gang, en présence du directeur de l'énergie nucléaire (COMENA), Abdelhamid Mellah, ainsi que des cadres du ministère et de l'institution chinoise, indique le ministère dans un communiqué.

P 2

LOI SUR LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Les textes d'application publiés au Journal officiel P 3

CLÔTURE DE LA 1E ÉDITION DE L'EXPOSITION DES PRODUITS ALGÉRIENS AU QATAR

Des contrats et conventions de coopération signées P 4

PHARMEX 2024 D'ORAN

Des startups présentent leurs innovations aux professionnels de la pharmacie P 5

MODERNISATION DE LA PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

La numérisation au service de la gestion des médicaments

La pharmacie centrale des hôpitaux a enregistré une avancée notable dans son processus de numérisation grâce à l'introduction de l'application numérique "Zoom". Cette application permet désormais de surveiller en temps réel l'état des stocks de médicaments dans les hôpitaux.

Par Mourad A

Elle a été développée dans le cadre d'une stratégie nationale visant à améliorer la gouvernance et à garantir la disponibilité des fournitures médicales à travers tout le pays, comme l'a annoncé Sabri Djerroud, directeur général de la pharmacie centrale des hôpitaux.

Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale, Sabri Djerroud a expliqué que la pharmacie centrale avait établi un plan stratégique pour évaluer les besoins des hôpitaux en médicaments. Grâce à cette stratégie, de nombreuses opérations ont été numérisées, et trente applications ont été développées par des experts algériens pour suivre le marché pharmaceutique, renforcer la transparence et optimiser les processus administratifs et financiers de l'institution.

L'application "Zoom" se distingue par sa capacité à tracer les médicaments depuis la pharmacie centrale jusqu'aux établissements hospitaliers, tout en offrant une vue précise de la chaîne de distribution.

Elle permet également d'émettre des alertes précoces en cas de baisse des stocks, ce qui aide les responsables à prendre des décisions rapides pour éviter toute pénurie et prévenir les perturbations éventuelles.

Sabri Djerroud a également évoqué la mise en place d'une stratégie globale de réformes, incluant la collaboration avec 170 fournisseurs locaux et 260 fournisseurs internationaux.

Un diagnostic détaillé a été effectué pour réviser les systèmes internes de la pharmacie centrale, en particulier les programmes de gestion des besoins et des achats, ainsi que la numérisation des opérations de fourniture de médicaments. Pour accompagner ces réformes, une commission spéciale a été instaurée pour recalculer les besoins en médicaments et réviser le cadre juridique de l'institution, avec pour objectif de moderniser la gestion et de garantir l'efficacité des approvisionnements.

Grâce à ces initiatives, la pharmacie centrale des hôpitaux se dote de moyens modernes pour relever les défis de l'approvisionnement médical et renforcer la sécurité sanitaire à l'échelle nationale.

LAAZIZ FAID

Le PLF 2025 consacre l'attachement de l'Etat à sa dimension sociale

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, samedi à Alger, que le projet de loi de Finances (PLF) 2025 affirmait l'attachement de l'Etat à son caractère social, conformément à la Déclaration du 1er novembre et en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant en marge d'une conférence organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954, Faid a souligné que 80% des dépenses et des mesures prévues dans le cadre du nouveau projet de loi de Finances reflétaient la dimension sociale de l'Etat. Cette dimension essentielle de la Déclaration du 1er novembre, a-t-il poursuivi, s'est traduite à travers les différentes lois de finances de l'Etat algérien. S'agissant de la conférence animée par le président de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, le ministre a estimé que cette initiative avait pour objectif de «consolider les valeurs de fidélité aux martyrs de la Révolution, de renouveler le serment et de poursuivre le parcours de l'édification et de la construction».

Lors de cette rencontre, Zeghidi a affirmé que la Déclaration du 1er novembre 1954 constituait un document de référence ayant rassemblé tous les acteurs en vue d'œuvrer au déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, rappelant que «les membres du groupe des 6 ayant déclenché cette révolution sont convenus d'une direction collective sous la bannière de la Déclaration qui se veut une feuille de route unificatrice».

La Révolution de Novembre 1954 « est unique en ce sens qu'elle est la seule au monde qui n'a pas été dirigée par un seul chef, mais par un document fondé sur l'unité nationale et le consensus, et sur une vision prospective pour l'édification de l'Etat et la consolidation de la place de la nation algérienne», a-t-il ajouté.

La Déclaration du 1er Novembre, porte dans ses dimensions sociales, économiques, militaires et politiques, des valeurs qui défendent les principes de la liberté, des droits de l'Homme et de la justice, selon Zeghidi, qui a appelé à «une communication intergénérationnelle pour ancrer le message de Novembre et les sacrifices de toutes les générations, faisant un trait d'union entre le passé de l'Algérie à son présent et construire ainsi l'avenir».

ENERGIE NUCLÉAIRE

Vers le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Chine

Par Sirine R.

L'Algérie et la Chine veulent renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et ses applications à des fins pacifiques.

C'est dans ce cadre que le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkarim Aouissi, a reçu hier, au siège du ministère, le vice-président de la China National Nuclear Corporation (CNNC), M. Qiao Gang, en présence du directeur de l'énergie nucléaire (COMENA), Abdelhamid Mellah, ainsi que des cadres du ministère et de l'institution chinoise, indique le ministère dans un communiqué.

Les discussions se sont concentrées sur l'état des relations de coopération entre la direction de l'énergie nucléaire (COMENA) et la société chinoise CNNC, dans le domaine de l'énergie nucléaire et de ses applications actives et inactives à des fins pacifiques, ainsi que sur les perspectives de son développement.

Les deux parties ont également abordé les sujets liés au développement de la coopération, notamment l'utilisation de la technologie nucléaire en médecine et les procédures de diagnostic par imagerie.

Ils ont notamment discuté des négociations en cours pour la réalisation d'un projet de production de médicaments radioactifs pour le traitement du cancer au niveau du Centre de recherche nucléaire de Béni Messous (CRNB), dans le cadre de l'orientation de l'investissement dans les technologies et applications nucléaires pour un usage médical. Lors de cette rencontre, les parties ont fait le point sur les discussions et négociations entre les membres du groupe de travail composé d'experts de la direction de l'énergie nucléaire et de la société chinoise, afin d'établir un plan d'action clair pour la coopération, en tenant compte des situations d'utilisation actuelle en Algérie des sciences, techniques et applications nucléaires dans le domaine médical et la lutte contre le cancer.

Enfin, les deux parties ont abordé les divers domaines où il existe des opportunités d'échange d'expériences et de mise en place de solutions pour des préoccupations communes, notamment à travers la création de groupes de travail multidisciplinaires dans le domaine de l'énergie nucléaire et de ses applications actives et inactives à des fins pacifiques.

Il convient de noter que le Centre de recherche nucléaire de Béni Messous est responsable de la réalisation et du développement, en particulier, des programmes de recherche scientifique et technique nécessaires au développement de la physique et de la technologie des réacteurs, des dispositifs de mesure et de contrôle des installations nucléaires, ainsi que des techniques et processus de production d'isotopes radioactifs, d'applications neutroniques, de sûreté nucléaire, d'environnement et de gestion et traitement des déchets radioactifs.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COOPÉRATION

Tebboune en visite en Egypte et à Oman

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé, hier, une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

Synthèse S R.

Il devrait ainsi se rendre au Sultanat d'Oman, pays frère, indique un communiqué de la présidence de la République. À son arrivé au Caire où un accueil officiel lui a été réservé, au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya, par son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, dimanche après-midi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya (Le Caire), en tête à tête avec son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Les entretiens tenus, entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, ont été en suite élargis aux membres des délégations des deux pays.

Il est à rappeler que les relations entre l'Algérie et l'Egypte se caractérisent par leur profondeur historique et leur caractère stratégique, les deux pays étant animés d'une volonté constante d'instaurer une coopération fructueuse à la hauteur des aspirations de leurs deux peuples frères, et de consacrer la tradition de concertation et de coordination sur les différentes questions régionales et internationales, notamment celles intéressant la nation arabo-musulmane et le continent africain.

Ces relations sont appelées à se développer encore davantage à l'occasion de la visite de travail et de fraternité que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectue en République arabe d'Egypte. Les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Egypte ont connu, au cours de ces dernières années, une nouvelle dynamique qui s'est traduite par la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, de consolider les liens historiques de fraternité, de promouvoir les relations de coopération et de partenariat dans divers domaines, au service des intérêts communs des deux pays et des aspirations des deux peuples frères.

La dynamique de ces relations qui constituent un modèle de coopération et de solidarité entre les pays arabes et africains transparaît à travers l'échange de visites officielles entre les dirigeants des deux pays. Le président de la République avait effectué une visite de fraternité et de travail au Caire en janvier 2022, à l'invitation de son frère, le président M. Abdel Fattah Al-Sissi. Il avait, aussi, participé, à Charm el-Cheikh (Egypte), en novembre de la même année, à la 27e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27). A son tour, le Président égyptien avait pris part à la 31e session ordinaire du Sommet arabe qui s'est tenu, à Alger, début novembre 2022. Les dirigeants des deux pays accordent une importance particulière à la coordination et à la concertation sur les différentes questions d'intérêt commun, notamment celles liées au monde arabo-musulman et au continent africain à travers un contact permanent et continu.

LOI SUR LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Les textes d'application publiés au Journal officiel

Quatre textes d'application de la loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, ont été publiés au Journal officiel (JO) n 71. Il s'agit des décrets exécutifs n 24-343 fixant les modalités de nomination et d'agrément des comptables publics, n 24-344 fixant la procédure de réquisition des comptables publics par les ordonnateurs, n 24-345 fixant les conditions de mise en jeu de la responsabilité pécuniaire des comptables publics et les procédures d'apurement des débets, et le décret n 24-346 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes et/ou de dépenses. Ces décrets exécutifs ont été signés par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 14 octobre. La loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière est entrée en vigueur en juillet 2023 suite à l'adoption par les deux chambres du parlement de ce texte qui vise à instaurer une plus grande transparence dans la gestion pour un contrôle plus efficace des deniers publics. Le texte en question est axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, selon un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public. Ce texte consacre trois types de comptabilité: la comptabilité publique, la comptabilité budgétaire et la comptabilité analytique.

DES NÉGOCIATIONS EN COURS POUR FAIRE BAISSER LES DROITS D'ACCÈS

Des pêcheurs algériens bientôt en Mauritanie

Par Réda Hadi

L'Algérie et la Mauritanie ont mis en place une commission parlementaire afin de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Et en ce sens, des négociations « avancées» entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes, a indiqué le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani, chez nos confrères de la radio nationale.

Pour le ministre en charge de ce secteur, il 'y a des accords bilatéraux pour l'octroi de quotas de pêche à l'Algérie dans les eaux territoriales mauritaniennes, mais les pêcheurs algériens sont confrontés à des droits d'accès excessifs. Les négociations sont en cours pour faire baisser ces droits.

Selon le ministre, plusieurs opérateurs algériens sont déjà prêts pour aller aux eaux territoriales mauritaniennes dès qu'une solution est trouvée, afin d'acheminer sa production et la commercialiser sur le marché national.

"Les négociations avec la partie mauritanienne avancent très bien, et j'espère qu'il y aurait dans les prochaines jours une solution à cette question", a-t-il souligné. Invité chez nos confrères, Bidani a aussi précisé que l'Algérie adopte une méthode scientifique pour doubler ses capacités de production halieutique, en misant sur l'aquaculture. En en cela, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani, a annoncé, que la campagne d'évaluation des ressources halieutiques, vient de se terminer. Il s'agira en premier, d'une base pour atteindre l'objectif de son département, qui est de doubler notre production annuelle de 100.000 à 200.000 tonnes, d'ici à 2030. Atteindre cet objectif suppose aussi la résolution de certains problèmes et contraintes, comme il l'a souligné.

S'agissant de notre production celle-ci est 100.000 tonnes de poisson pêchés chaque année sur nos côtes. Ce chiffre est loin d'être suffisant pour répondre à la demande du marché, en constante augmentation, surtout qu'il n'a pas évolué depuis plus de 30 ans, alors que le nombre de la population algérienne a presque doublé, idem pour la flotte de pêche.

Ces problématiques ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont liées à la ressource halieutique, dont dispose l'Algérie, mais également au développent du circuit de commercialisation qui été auparavant limiter pratiquement aux quatorze wilayas du littoral et qui ne l'est plus aujourd'hui, et ce, en raison de la modernisation de la chaine de froid, avec la disponibilité des camions frigorifiques, et de la chaine de distribution de manière générale

Afin de parer à cette situation qui impacte directement sur la disponibilité et les prix de ce produit, jugé très élevé par les consommateurs, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques est en train d'appliquer une stratégie visant à doubler la production annuelle basée en partie sur le développement de l'aquaculture.

Interrogé sur les premiers résultats de la campagne d'évaluation des ressources halieutiques démersales, lancée au mois d'aout dernier, l'invité de la Radio Algérienne a fait savoir qu'elle a permis la réalisation de 90 tris de chalut, de 80 opérations de prélèvement de certains paramètres, telles que la température et la salinité, ainsi que l'observation de plus de 27.000 espèces de poissons.

Toutefois, Bidani a fait un constat plutôt alarmant par rapport aux captures moyennes (quantité moyenne de poissons ou d'autres espèces aquatiques capturées sur une période donnée ou dans un espace spécifique), qui sont, selon lui, en constante baisse tout le long du littoral algérien, estimé aujourd'hui à 2148 km, à l'exception d'El Kala et Ghazaouet, soit les deux extrêmes, Est et Ouest.

Concernant l'importation de navires d'occasion destinés à la grande pêche (plus de 40 mètres de longueur), le ministre a affirmé que le processus d'examen des dossiers a été entamé, soulignant que cette mesure permettra notamment de renforcer la présence des navires algériens en haute mer.

Il rappelé par ailleurs que le ministère avait mis en place une plateforme numérique afin de faciliter l'importation de moteurs d'occasion (moins de cinq ans) au profit des professionnels de la pêche, précisant que près de 40 % de la flotte de pêche en Algérie connaît des problèmes liés aux moteurs.

Parallèlement, Bidani a mis en exergue l'importance des projets lancés pour la construction de navires de pêche, faisant savoir que son département avait enregistré à ce jour neuf investissements dans ce domaine, permettant la mise en service de trois grands navires, tandis que la construction de 11 autres est en cours. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie cherche à augmenter sa part de thon rouge, qui a atteint cette année 2046 tonnes, soulignant aussi l'importance des projets d'engraissement en cours de lancement pour atteindre cet objectif.

DOUANES

Lancement, le 1er novembre prochain, d'un système d'information dédié aux voyageurs

La Direction générale des Douanes (DGD) a annoncé, samedi, le lancement, le 1er novembre prochain, de son système d'information dédié aux voyageurs, permettant d'accéder aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie en ligne.
En marge d'une conférence organisée par la Direction générale des Douanes à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, le Directeur de l'information et de la communication à la direction, Hocine Bouzid, a précisé que "dans le cadre de la poursuite de la numérisation du secteur, les services des Douanes lanceront, le 1er novembre prochain, un système d'information dédié aux voyageurs, ce qui permettra d'accéder aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie en ligne". Et d'ajouter que la DGD procédera également, le 1er novembre, à la publication d'une version actualisée du Guide de l'exportateur, au titre de la promotion et de la diversification de l'économie nationale. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la finalisation de la mise en œuvre du nouveau système d'information douanier, entré en service en novembre 2023, a souligné M. Bouzid.

CLÔTURE DE LA 1E ÉDITION DE L'EXPOSITION DES PRODUITS ALGÉRIENS AU QATAR

Des contrats et conventions de coopération signées

La 1e édition de l'exposition des produits algériens a pris fin, samedi à Doha, avec une présence importante de visiteurs qui ont été impressionnés par les produits algériens. A la clôture de cette 1e édition de l'exposition des produits algériens qui a vu la participation de plus de 150 entreprises algériennes, l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, a distingué les participants à l'évènement qui étaient unanimes à confirmer le succès de cette 1e édition, notamment en termes d'établissement de contacts avec les hommes d'affaires qataris et de promotion des produits algériens.
En effet, une convention de coopération et d'échange commercial a été signée entre le Groupe Ferrovial et le groupe commercial Shaheen Bin Mohammed Bin Al Haddan Al Muhannad. De plus, une autre convention de coopération et d'échange commercial a été signée entre le groupe Divindus, spécialisé dans le mobilier et la construction métallique, et le Conseil international des affaires. Enfin, un accord de coopération a été établi entre la société IMGSA, spécialisée dans la fabrication de médicaments, et la société Mohammed Bin Mohammed Holding dans le domaine de la santé. La manifestation a été marquée ainsi par une forte affluence des visiteurs qui se sont félicités de la qualité des produits exposés, notamment les produits alimentaires, les vêtements, l'artisanat et les industries lourdes, souhaitant voir davantage de produits algériens investir le marché qatari.
Cette 1e édition de l'exposition des produits algériens au Qatar avait été inaugurée, mardi dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en compagnie du ministre qatari de l'Environnement et du Changement climatique, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie. Dans des déclarations à la presse, le ministre a souligné que cette manifestation économique intervenait en parachèvement de la feuille de route établie entre les deux pays pour mettre en place un plan concret de partenariat réel et d'échanges commerciaux fondés sur le principe gagnant-gagnant. M. Zitouni a souligné l'importance de ce type de manifestations dans la promotion de la qualité du produit local, et ce de par sa contribution à jeter les ponts de communication entre les entreprises algériennes et qataries". Lors de cette visite, M. Zitouni était accompagné du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que du chargé de la gestion de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui.

CANEX D'AFREXIMBANK

Des investisseurs providentiels s'engagent à verser 350 000 dollars US à des entrepreneurs créatifs

Les investisseurs providentiels de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) qui ont participé à une séance de présentation lors du CANEX WKND 2024 qui vient de s'achever à Alger, se sont engagés à verser un montant total de 350 000 dollars US aux trois meilleurs projets présentés lors de la compétition.
La séance de présentation, baptisée « CANEX présente les anges », a réuni 12 entrepreneurs créatifs de 10 pays africains qui ont été sélectionnés pour présenter leurs entreprises en vue d'obtenir des capitaux pour la croissance et l'expansion. Moji Hunponu-Wusu, fondateur de Woodhall Capital, s'est engagé à verser pris l'engagement principal de 250 000 dollars en fonds propres en émettant une fiche d'investissement à l'intention du créateur de mode camerounais Kibonen Nfi, fondateur de la marque Kibonen. Un engagement supplémentaire de 100 000 dollars a été pris par un consortium de trois investisseurs providentiels : Ibrahim Sagna, président de Silverbacks Holdings, Moji Hunponu-Wusu et Efe Ukala, fondateur d'ImpactHER.
Ces derniers ont conjointement accepté d'investir dans les trois meilleurs projets du concours. Grâce à cet accord, l'engagement en capital ira à la Zimbabwéenne Pam Samasuwo-Nyawiri de Vanhu Vamwe, dont la présentation a remporté la première place, à Mme Nfi, arrivée en deuxième position, et à un autre Zimbabwéen, Thulani Ngazimbi de The Rad Black Kids, qui s'est vu décerner la troisième place.
Le CANEX WKND 2024, d'une durée de quatre jours, s'est déroulé du 16 au 19 octobre sous le thème « Un peuple, uni dans la culture, créant pour le monde ». Près de 4 000 délégués représentant une diversité de secteurs créatifs de toute l'Afrique ont participé à l'événement. Le CANEX WKND 2024comprenait des spectacles en direct, des discours de dirigeants et d'experts de l'industrie, des cours de maître, des défilés de mode, des événements sportifs, des concerts de musique très dynamiques et des spectacles gastronomiques, ainsi qu'un marché et une exposition animés.

WILAYA D'ALGER

Fermeture des accès à l'autoroute Est et à la promenade des Sablettes

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, samedi dans un communiqué, la fermeture des accès à l'autoroute Est, jouxtant Djamâa El Djazaïr, et la promenade des Sablettes, à partir de dimanche soir, dans le cadre des préparatifs des célébrations commémorant le 70e anniversaire de la Guerre de libération. "Dans le cadre des préparatifs et de l'organisation d'une parade militaire, en commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution du 1er Novembre, l'autoroute Est (jouxtant Djamâa El Djazaïr et la promenade des Sablettes) sera fermée de l'intersection avec la rocade sud jusqu'à l'échangeur de la pénétrante des Annassers", précise la même source. Par conséquent, ajoute le communiqué "tous les accès à cette route seront fermés dans les deux sens pendant la période allant du dimanche 27 octobre 2024 à 23h59 au vendredi 1er novembre 2024 à 17h, tandis que tous les autres axes resteront en service". La wilaya d'Alger a appelé les usagers de cette route, temporairement fermée, à emprunter les autres axes routiers, les invitant à "faire montre de compréhension et de contribuer à la joie des Algériens lors de ce glorieux évènement historique".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	1,82	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 291,00	NC	0,00	0,85	-0,84	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 279,00	NC	0,00	-0,01	-0,41	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,65	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,48	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 23 اكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	87	104	70	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	119	139	100	الطماطم		
	Oignon sec	49	56	43	البصل الجاف		
	Ail sec	422	484	361	الثوم الجاف		
	Carotte	82	91	72	الجزر		
	Navet	104	116	93	لفت		
	Poivron	126	143	109	الفلفل الاخضر		
	Piment	142	161	123	الفلفل الحار		
	Courgette	153	167	139	الكوسة		
	Haricot vert	193	217	169	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	120	134	106	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	354	467	241	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	483	617	350	التمر		
	Melon	103	115	91	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	83	90	77	البطيخ الاحمر		
	Poire	390	477	303	الاجاص		
	Raisin	200	246	153	العنب		
	Banane	377	391	363	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1770	1908	1633	لحم البقرالمحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	439	452	426	الدجاج		
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	94	99	89	حليب البقر (لتر)		

AGRICULTURE SAHARIENNE, CRÉATION DE GRANDS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS, INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

La stratégie de l'Algérie pour renforcer sa sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est au cœur des préoccupations stratégiques de l'Algérie, qui se trouve confrontée à une dépendance vis-à-vis des importations pour certaines cultures essentielles. Face aux contraintes climatiques, au stress hydrique et à la rareté des terres fertiles, le gouvernement mise sur une stratégie de développement agricole ambitieuse.

Par Mourad A.

Cette stratégie inclut la promotion de l'agriculture saharienne, par la création de grands périmètres irrigués, l'amélioration des infrastructures et l'ouverture aux investissements étrangers. Parallèlement, la gestion efficace des ressources hydriques devient cruciale, nécessitant des solutions durables telles que l'irrigation intelligente. La protection des terres agricoles, notamment celles à haut rendement, est également une priorité, avec des mesures visant à encadrer les lotissements illicites. L'objectif est clair : renforcer l'autosuffisance alimentaire tout en soutenant les investissements pour assurer un développement agricole durable et pérenne.

L'émission «Le débat politique » de la « Chaîne III » de la radio nationale, diffusée samedi dernier, s'est concentrée sur cet enjeu crucial : la sécurité alimentaire dans un contexte géopolitique incertain, où la flambée des prix des matières premières accentue les préoccupations. Les experts présents, dont le professeur Tarik Hartani, coordinateur du comité de réflexion pour le développement des céréales en Algérie, ont souligné la dépendance alimentaire du pays. «L'Algérie est confrontée à une dépendance préoccupante vis-à-vis des importations pour des cultures stratégiques comme les céréales, les légumineuses et le sucre. Cette situation est aggravée par des défis environnementaux tels que le stress hydrique et la rareté des terres fertiles, qui entravent notre capacité à atteindre l'autosuffisance», a déclaré Hartani.

La facture alimentaire du pays s'élève à environ 14 milliards de dollars, un montant lourdement influencé par les fluctuations des prix sur les marchés internationaux.

Pour faire face à ces défis, le professeur Brahim Mouhouche, membre du Conseil national de la recherche scientifique et enseignant à l'École nationale supérieure d'agronomie, propose une vision ambitieuse pour l'agriculture saharienne. «Nous devons développer une stratégie audacieuse pour utiliser le Sahara comme un bouclier protecteur pour notre sécurité alimentaire. Cela passe par la création de périmètres irrigués et l'encouragement des investissements étrangers, notamment ceux provenant du Qatar, d'Italie, d'Arabie saoudite et de Turquie».

De son côté, Allal Bouteldja, député et membre de la commission des finances à l'Assemblée populaire nationale, aborde les efforts gouvernementaux pour améliorer la situation. «Le gouvernement met l'accent sur la levée des contraintes socio-économiques et agrotechniques. La modernisation du secteur agricole est cruciale pour améliorer nos rendements. Nous devons aussi réfléchir à une gestion intelligente de l'eau, essentielle pour la production», a-t-il dit.

Les experts ont également souligné l'importance de l'irrigation moderne pour optimiser les ressources hydriques, plaçant ainsi la gestion durable de l'eau au cœur des discussions. Le professeur Tarik Hartani insiste sur la nécessité de privilégier des techniques d'irrigation qui maximisent l'utilisation de l'eau, tout en intégrant des pratiques agricoles durables. Cela permettra de faire face aux défis climatiques tout en améliorant la production. Parallèlement, les enjeux d'autonomie alimentaire et de diversification des cultures ont été évoqués. Le professeur Brahim Mouhouche a mis en avant l'urgence d'initiatives visant à réduire les importations, notamment par le développement de cultures comme la betterave sucrière, le tournesol ou l'argan. Les résultats observés dans le sud du pays sont encourageants, avec des rendements allant jusqu'à 100 tonnes par hectare pour certaines cultures, démontrant que les capacités existent déjà pour atteindre cet objectif. Cependant, ces cultures nécessitent des investissements colossaux, notamment dans les infrastructures hydrauliques et énergétiques. La protection des terres agricoles reste une préoccupation majeure. Allal Bouteldja rappelle que les terres à haut rendement sont menacées par des lotissements illicites, ce qui rend impératif de légiférer pour leur protection et de créer une cartographie des zones agricoles pour une gestion efficace. Des subventions et des exonérations fiscales sont également mises en place pour encourager les investissements et soutenir les agriculteurs dans ce secteur stratégique. Les experts s'accordent sur la nécessité de renforcer les infrastructures, notamment hydrauliques et énergétiques, et d'attirer davantage d'investissements, tout en préservant les ressources naturelles et en protégeant les terres. Comme le souligne le professeur Tarik Hartani, les enjeux de la sécurité alimentaire ne concernent pas seulement la production, mais nécessitent une vision globale pour un avenir durable et résilient.

11E SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Nécessité de généraliser le recours aux innovations respectueuses de l'environnement

Les participants au 11e séminaire international de médecine vétérinaire, ouvert samedi à Constantine sous l'intitulé "Progrès de la production animale, l'alimentation et la santé-des pratiques traditionnelles à l'innovation", ont souligné la nécessité de généraliser le recours à des innovations respectueuses de l'environnement pour augmenter la qualité et la disponibilité des aliments d'origine animale.

Dans une conférence animée en ouverture de cette manifestation de 2 jours, organisée par l'Institut des sciences vétérinaires d'El Khroub (Constantine), le Dr Mohamed Gagaoua, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), en France, a indiqué que "le défi actuel s'articule autour de l'équation entre l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des aliments d'origine animale et sa relation avec la préservation de l'environnement et de la santé humaine".

Il s'agit, dans ce contexte, a-t-il dit, "de s'appuyer sur des innovations telles que l'approche protéomique qui porte sur l'étude génétique approfondie des protéines animales et l'impact de leur mode d'alimentation sur la qualité des aliments qu'elles produisent". De son côté, le Dr Antonella Della Malva, professeur à l'université de Foggia (Italie), a déclaré que, selon des études réalisées dans la région méditerranéenne, "pour garantir la qualité des aliments d'origine animale, il faut d'abord prêter attention aux petits ruminants et augmenter les contrôles dans les exploitations agricoles afin d'empêcher les éleveurs de les nourrir avec des matières fabriquées chimiquement", car, selon elle, "cela affecte négativement la santé de l'animal et le produit qu'il fournit, c'est pourquoi, les éleveurs doivent choisir des aliments produits avec des engrais naturels" . Pour sa part, la présidente du comité scientifique du séminaire, le Pr Amira Dib, de l'Institut des sciences vétérinaires d'El Khroub, a expliqué que la rencontre offre l'opportunité "d'explorer les développements dans les domaines de la production animale, de l'alimentation et de la santé", en soulignant "la transition progressive des pratiques traditionnelles vers des solutions innovantes, ainsi que d'étudier les tendances émergentes, les défis actuels et les opportunités futures qui résultent de cette dynamique". Cette rencontre internationale donnera lieu à une soixantaine de communications de chercheurs et d'experts, nationaux et étrangers, qui débattront pendant deux jours de trois thèmes principaux : "Innovations et concepts émergents en science vétérinaire", "Innovation en matière de qualité alimentaire et de sécurité des produits animaux" et "Concept One Health" (une seule santé) qui est une approche visant à optimiser la santé des humains, des animaux et des écosystèmes par l'intégration de ces domaines, et non par leur séparation).

R E.

PHARMEX 2024 D'ORAN

Des startups présentent leurs innovations aux professionnels de la pharmacie

Plus de 20 startups ont pris part au salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024", qui a pris fin samedi à Oran, pour présenter leurs innovations aux professionnels du secteur et aux citoyens en général. Lors d'une tournée de l'APS au niveau des stands des startups participantes, plusieurs de leurs gestionnaires ont estimé que cette manifestation constitue une occasion pour eux de montrer leurs produits et innovations, surtout que la plupart des nouveaux diplômés ont créé leurs entreprises grâce au soutien et l'accompagnement des universités, dans le cadre de la décision ministérielle 75-12 portant sur le mécanisme "certificat startup-certificat projet innovant" ou des pépinières d'entreprises. Dans ce cadre, Hadjari Alaa, porteuse du projet " Echo revive " de cosmétique naturel et gestionnaire de l'entreprise " Essence de beauté " a souligné que la pépinière d'entreprises d'Oran a apporté son soutien à l'ouverture de son entreprise concernant l'accompagnement et la formation et a réussi à ouvrir un atelier, avec le recrutement de deux personnes, et cherche, actuellement, des marchés dans les wilayas après avoir réussi à distribuer ses produits à Oran.

L''Echo Revive" est un projet de production de produits cosmétiques naturels d'extraits de fruits de saison comme la grenade, l'orange et la pomme, outre l'utilisation de plantes, d'argile et de roses. De son côté, la société Kaya Herbio propose divers produits destinés aux femmes, notamment ceux liés aux déséquilibres hormonaux, selon sa fondatrice, Abu Daoud Celia Anais, qui a précisé que ses produits sont 100 pour cent naturels. "Dans le cadre de l'innovation et en préparation de l'avenir, nous développons actuellement des cultures hydroponiques et des fermes verticales pour cultiver nos propres plantes médicinales", a ajouté la même interlocutrice.

Quant à Mme Sayah Amel Amina, pharmacienne diplômée en juin dernier et propriétaire d'une startup dans le cadre de la résolution ministérielle 75-12 , elle a déclaré que le premier produit de l'entreprise est l'application "Vitapharm" sur téléphone portable, qui oeuvre à organiser et structurer les plantes et herbes médicinales et leurs utilisations sûres pour le bénéfice des utilisateurs.

Cette application est considérée comme un projet de fin d'études pour Mme Sayah Amal du Département de Pharmacie de la fac de médecine de l''Université de Sidi Bel Abbes", dans le cadre de la décision ministérielle précitée. Trari Houaria, docteur en pharmacie, a pour sa part développer le "Medcorner Academy", qui est une plateforme d'enseignement et de formation sur une ligne spécialisée dans le domaine médical et pharmaceutique en faveur des professionnels et concerne différents domaines, à l'instar de la production et la distribution de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques biologiques, ainsi que des conseils aux pharmaciens et autres.

A noter que le salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024 ", organisé par l'agence "Pharmex Communication " sous le slogan "Plus qu'un pharmacien, un partenaire indispensable de la santé ", a reçu la visite de pas moins de 3.000 professionnels de différentes régions du pays.

GUELMA

Plus de 40 pièces archéologiques récupérées dans la commune de Bouhachana

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Guelma ont récupéré 41 pièces archéologiques appartenant à différentes périodes historiques et arrêté un suspect commercialisant ces objets dans la commune de Bouhachana, a-t-on appris, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.
Il s'agit, selon cette source, de 28 pièces de monnaie anciennes remontant à la période Romaine, de 2 pièces de monnaie de la période Numide et de 2 autres datant de la période coloniale, en plus d'une copie de statuette de l'Egypte ancienne et 8 pierres phosphoriques.
L'opération, effectuée dans le cadre de la protection des biens nationaux classés, a été menée à la suite de l'exploitation d'informations signalant la présence, à Bouhachana (30 km au sud de Guelma), d'un individu proposant à la vente une statuette de l'ancienne Egypte et des pièces d'anciennes monnaies, a-t-on ajouté.
Les éléments de la BRI ont pu, grâce à l'élaboration d'un plan opérationnel, arrêter un suspect âgé de 40 ans résidant dans la même commune, a fait savoir la même source, soulignant qu'un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre du suspect qui a été déféré devant le parquet compétent pour le délit de "détention et mise en vente de biens nationaux à caractère culturel et à valeur patrimoniale, classés".

TLEMCEN

Raccordement de 50 foyers au réseau de distribution de gaz naturel

Pas moins de 50 foyers ont été raccordés, samedi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans la wilaya de Tlemcen, en présence des autorités de la wilaya et la famille révolutionnaire, à l'occasion des festivités commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.
L'opération a porté sur 50 foyers au village El Farch, dans la commune de Sebdou, à travers la réalisation du réseau du gaz sur une longueur de 539 mètres, selon les explications fournies par les représentants de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest à Tlemcen.
La cérémonie a porté également sur la mise en service de quatre forages d'eau dans la commune de Tlemcen, trois autres forages à Beni Mester et un autre à Mansourah. Ces forages permettront d'augmenter le quota à 7.700 m3 d'eau potable par jour au niveau du grand groupement urbain de Tlemcen (Tlemcen, Mansourah et Chetouane), a indiqué à l'APS la directrice de wilaya des ressources en eau OuldYarouGhouali.

NÂAMA

Lancement de campagnes de reboisement et d'ateliers d'intensification de plantation d'arbres

Une vaste opération de reboisement et d'intensification d'ateliers de plantation d'arbres, a été lancée, samedi dans la wilaya de Nâama, au titre de la saison de reboisement (2024-2025) mise en œuvre sous le slogan "Protégeons ensemble le domaine forestier".

Dans ce cadre, la Conservation locale des forêts a procédé, samedi, à la mise en terre d'arbustes au niveau du périmètre sylvicole de Koudiat-Touadjer, dans la commune de Nâama, qui s'étend sur plus de 1.000 hectares, de plusieurs essences arboricoles adaptées au climat et à la nature du sol propre à cette région des Hauts-plateaux de l'Ouest, lors d'une campagne à laquelle ont pris part les autorités locales, la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les Scouts musulmans algériens (SMA) , des comités de quartiers ,ainsi que des associations écologiques, indique-t-on.
Le Conservateur des forêts, Rachid Titach, a présenté, à cette occasion, un exposé sur le programme de reboisement devant être concrétisé au titre de la saison 2024-2025 ,qui comprend au total le lancement de 22 ateliers de plantation d'arbres, l'entretien des zones sylvicoles et la relance du Barrage vert, portant notamment sur la plantation de pas moins de 500.000 arbustes, toutes essences confondues, sur une superficie cumulée de quelque 1.300 hectares.
Le programme comporte aussi 8 opérations visant la fixation des dunes sur une superficie de 290 hectares et la protection de zones sylvicoles sur une superficie globale estimée à 438 hectares répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, a fait savoir le même responsable.
Les autres opérations programmées dans le même cadre, représentées par 6 ateliers, ciblent la réhabilitation du Barrage vert dans sa partie située dans les communes de Nâama, Tiout, Asla, Ain-Sefra ,DjenieneBourezg et Moghrar, a-t-il précisé.
Les opérations projetées portent sur la création d'une zone pastorale protégée devant s'étendre sur 500 hectares, de ceintures vertes, ainsi que l'aménagement de deux puis profonds et deux périmètres d'irrigation, note-on.
Il est à signaler que les campagnes de reboisement initiées , durant l'année écoulée en milieu urbain et le long des chaussées et voies de circulation donnant accès aux centres urbains, ont permis la plantation de 20.400 arbustes, outre l'organisation de sessions techniques, de caravanes de sensibilisation axées sur l'importance de la généralisation de la plantation d'arbres.

SÉTIF

Production de 5.500 sapins de Numidie pour préserver cette espèce rare de la disparition

La conservation des forêts de Sétif a produit 5.500 plants de sapin de Numidie (Abies numidica) ou sapin d'Algérie, "afin de préserver cette espèce rare de l'extinction", a indiqué, samedi, le responsable de la conservation, Abdelhafid Hamchi.
S'exprimant en marge de la célébration de la journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), sous le slogan "Ensemble pour préserver et régénérer nos forêts", M. Hamchi a précisé à l'APS que ses services ont produit, depuis le début de l'année, un total de 102.000 arbustes de différentes espèces, dont 5.500 sapins de Numidie, au niveau de la pépinière d'Ain Azel (sud de Sétif), en prévision de la période de plantation d'arbres forestiers pour la saison 2024-2025.
Depuis l'année dernière, la pépinière d'Ain Azel forêts produit le plus grand nombre possible de sapins de Numidie, une espèce que l'on ne retrouve qu'en Afrique du Nord, surtout dans les montagnes des Babors (au nord de Sétif), afin de préserver cette espèce endémique de la disparition, a encore affirmé le même responsable, ajoutant que ces plants sont en cours de mise en terre, avec 20.000 cèdres de l'Atlas, dans les monts des Babors et de Boutaleb.
Les forêts des montagnes des Babors abritent de nombreuses espèces animales rares, comme l'oiseau "cassenoix" et de nombreuses plantes et arbres aux vertus écologiques et médicinales prouvées, comme le sapin de Numidie, une essence que la conservation des forêts tient à développer dans son habitat naturel que sont les forêts des Babors.
Il convient de relever que le programme de célébration de la journée nationale de l'arbre a donné lieu, dans la wilaya de Sétif, à la plantation de 3.000 plants de différentes espèces, au lieu-dit "El Khendak", près de Mahouane, dans la commune d'Ain Abessa, avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire, des différents services de sécurité, de la protection civile, des forêts, aux côtés de nombreuses familles et d'enfants.

TOUGGOURT

Près de 200 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électrification

Pas moins de 199 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification agricole, depuis 2021, dans la wilaya de Touggourt, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).
Retenues dans le cadre des efforts d'électrification des différentes zones agricoles de la wilaya, ces opérations ont permis l'électrification, à la faveur d'un financement de plus de 400 millions DA, des différentes exploitations de la région, y compris les périmètres des cultures stratégiques localisés dans la daïra d'El-Hedjira, a indiqué la chargée de communication à la Sonelgaz, Mounia Bada.
Cette année, 99 exploitations ont été raccordées au réseau d'électricité, et les opérations se poursuivent en ce sens, en coordination avec la direction des services agricoles, afin de booster les activités agricoles et diversifier l'investissement agricole dans divers segments culturaux dans cette région aux potentialités prometteuses, a-t-elle ajouté.
Le wali de Touggourt, Athmane Abdelaziz, a souligné, lors de sa récente visite d'inspection dans la région d'El-Hedjira, la nécessité d'assurer l'accompagnement des agriculteurs et leur accorder les facilitations nécessaires, en vue d'encourager l'investissement agricole.
Le chef de l'exécutif a également salué les efforts de la Sonelgaz pour accompagner le secteur agricole, à la faveur des facilités accordées en direction des agriculteurs et des investisseurs, et ce à travers l'annulation de la condition du paiement préalable des frais de raccordement au réseau d'électrification.

EN 2100, UN TERRIEN SUR TROIS SERA AFRICAIN

La baisse de la fécondité en Afrique est plus lente que prévu

La population du continent africain s'accroît rapidement. Estimée à 140 millions en 1900, elle atteignait un milliard d'habitants en 2010. Elle en comptera 2,5 en 2050 et plus de 4 en 2100, selon le scénario moyen des projections des Nations unies (voir la figure ci-dessous). Un humain sur 6 habite aujourd'hui en Afrique. En 2050, ce sera 1 sur 4, et plus d'1 sur 3 en 2100, selon ces mêmes projections.

Par Gilles Pison (*)

À quoi tient cette forte croissance? Se poursuivra-t-elle? Le quadruplement d'ici la fin du siècle est-il inévitable?

Les raisons de la croissance

Si la population de l'Afrique augmente, c'est en raison de l'excédent des naissances sur les décès (quatre fois plus de naissances que de décès). La mortalité a beau y être la plus élevée du monde, elle y a diminué, comme elle l'avait fait auparavant dans les autres continents.
La fécondité y a également diminué, les femmes y mettant au monde 4,5 enfants en moyenne chacune en 2017, contre plus de 6,5 il y a quarante ans et 5,5 il y a vingt ans. L'Afrique connaît là aussi une évolution ayant déjà eu lieu dans les autres continents, où elle y est plus avancée: 2,1 enfants seulement par femme en Asie en 2017, 2,0 en Amérique latine, 1,9 en Amérique du Nord et 1,6 en Europe.
Cette moindre mortalité qu'autrefois et cette fécondité encore relativement élevée expliquent que la population de l'Afrique s'accroisse rapidement. Même si la fécondité continue de diminuer, comme le suppose le scénario moyen des Nations unies, il ne va pas en résulter tout de suite une diminution sensible du taux de croissance et encore moins un arrêt de celle-ci, en raison de l'inertie démographique.
À supposer que la fécondité africaine tombe dès maintenant à 1,6 enfant par femme comme en Europe ou en Chine –scénario hautement improbable–, la population continuerait pourtant d'augmenter pendant encore quelques décennies pour atteindre près de 1,6 milliard en 2050. La population de l'Afrique comprend en effet beaucoup de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants; même si chacun en avait peu, il en résulterait un nombre élevé de naissances.

L'évolution de la fécondité : plusieurs surprises récentes

Les projections de population publiées par les Nations unies en 1981 annonçaient 10,5 milliards d'êtres humains sur la planète en 2100 dans leur scénario moyen. Les dernières projections publiées en juin 2017 en annoncent 11,2, soit 0,7 de plus.
Le total est donc un peu plus élevé mais le véritable changement se trouve dans la répartition par continent: l'Asie, 5,9 milliards d'habitants en 2100 d'après la projection publiée en 1981, n'en a plus que 4,8 à cet horizon dans celle publiée en 2017. La révision est également à la baisse pour l'Amérique latine : 712 millions en 2100 au lieu de 1 187 (40 % de moins). À l'inverse, l'Afrique, 2,2 milliards d'habitants en 2100 d'après les projections de 1981, en a le double, 4,4 milliards, dans celles publiées en 2017 (voir la figure ci-dessous).
Première surprise: les enquêtes révèlent il y a 30 à 40 ans que la fécondité a commencé à baisser très rapidement dans beaucoup de pays d'Asie et d'Amérique latine. Les Nations unies ont donc revu sensiblement à la baisse leurs projections démographiques pour ces continents.
Autre surprise, plus récente, venue de l'Afrique intertropicale: on s'attendait à ce que sa fécondité baisse plus tardivement qu'en Asie et en Amérique latine, du fait de son retard en matière de développement socio-économique, mais on imaginait un simple décalage dans le temps, avec un rythme de baisse similaire aux autres régions du Sud une fois qu'elle serait engagée. C'est bien ce qui s'est passé en Afrique du Nord et en Afrique australe, mais pas en Afrique intertropicale où la baisse de la fécondité, bien qu'entamée aujourd'hui, s'y effectue plus lentement. D'où un relèvement des projections pour l'Afrique qui pourrait donc rassembler plus d'un habitant de la planète sur trois en 2100.

Ce qui se passe en Afrique intertropicale

La fécondité diminue bien en Afrique intertropicale mais dans les milieux instruits et en villes plus que dans les campagnes, où vit encore la majorité de la population. Plusieurs facteurs pourraient expliquer que la baisse de la fécondité y soit pour l'instant plus lente que celle observée il y a quelques décennies en Asie et en Amérique latine (voir la figure ci-dessous).
L'Afrique se développe sur le plan économique, mais lentement, et sans encore avoir atteint le niveau des pays asiatiques ou latino-américains à l'époque où leur fécondité a commencé à diminuer fortement.
Or le développement économique et la baisse de la fécondité vont souvent de pair, la seconde étant souvent considérée comme une conséquence du premier. L'instruction des femmes est un facteur-clé dans ce processus : celles ayant été à l'école mettent moins d'enfants au monde que celles qui n'y sont pas allées. Les pays asiatiques et latino-américains ont beaucoup investi dans l'éducation pour tous il y a quelques décennies. Si l'éducation progresse en Afrique intertropicale, notamment chez les femmes, elle n'atteint toujours pas les niveaux observés en Asie et en Amérique latine lorsque la baisse de la fécondité s'est enclenchée dans ces continents.
Un autre facteur évoqué pour expliquer cette moindre baisse de la fécondité en Afrique est le partage des coûts pour élever les enfants. En Afrique, une partie des enfants est élevée par d'autres adultes que les parents – un grand parent, un oncle, une tante – ceux-ci prenant en charge les frais pour les nourrir, les habiller et les envoyer à l'école. Partout dans le monde, les humains font progressivement le choix d'avoir peu d'enfants, investissant sur chacun d'eux pour leur assurer une vie longue et de qualité, ce qui n'est pas possible quand il y en a beaucoup. Mais si avoir un enfant de plus n'entraîne pas de dépenses accrues du fait qu'il sera pris en charge par d'autres, l'incitation à avoir peu d'enfants reste moindre.

Des élites peu engagées dans la limitation des naissances

La fécondité baisse plus lentement en Afrique qu'en Asie et en Amérique latine il y a quelques décennies ; et cela ne vient pas d'un refus de la contraception chez les Africains.
La plupart des familles rurales ne se sont certes pas encore converties au modèle à deux enfants, mais elles souhaitent avoir moins d'enfants et notamment plus espacés. Elles sont prêtes pour cela à utiliser la contraception mais ne bénéficient pas de services adaptés pour y arriver.
Les programmes nationaux de limitation des naissances existent mais sont peu efficaces, manquent de moyens, et surtout souffrent d'un manque de motivation de leurs responsables et des personnels chargés de les mettre en œuvre sur le terrain. Parmi les rares exceptions, le Rwanda, l'Éthiopie, et le Malawi, pays où les autorités sont très engagées en faveur de la famille de petite taille et ont fait de la diminution de la fécondité une de leurs priorités.
Au Rwanda, celle-ci a connu l'une des plus fortes baisses du continent, y diminuant de plus de 20 % en une décennie (elle est passée de 5,4 enfants par femme au début des années 2000 à 4,2 au début des années 2010). Mais dans la plupart des autres pays d'Afrique intertropicale, les responsables et les élites ne sont pas persuadés de l'intérêt de limiter les naissances y compris au plus haut niveau de l'État, même si ce n'est pas le discours officiel tenus aux organisations internationales. C'est là encore l'une des différences avec l'Asie et l'Amérique latine des années 1960 et 1970.

La question du «dividende démographique»

Pour convaincre les gouvernements africains de faire de la limitation des naissances une de leurs priorités, les organisations internationales leur font miroiter un « dividende démographique ».
En effet, quand la fécondité chute rapidement dans un pays, la part des jeunes diminue fortement sans que la part des personnes âgées n'augmente sensiblement au début. En conséquence, la part de la population d'âge actif augmente beaucoup, offrant une opportunité au pays de se développer économiquement. Cette situation favorable ne dure qu'un moment. Quelques décennies après, les personnes d'âge actif très nombreuses ont vieilli et augmentent alors considérablement le poids de la population âgée.
On estime qu'un certain nombre de pays asiatiques, dont la Chine, ont bénéficié de ce dividende et qu'il a pu représenter jusqu'à 10 à 30 % de leur croissance économique. En revanche, les pays d'Amérique latine n'en auraient pas bénéficié pour la plupart, faute d'emplois créés en quantité suffisante pour occuper le surcroît de personnes d'âge actif.
Mais si l'Asie et l'Amérique latine se sont engagées dans la famille de petite taille, ce n'est pas en espérant bénéficier d'un dividende démographique –on n'en parlait pas à l'époque. Les gouvernements ont développé des politiques de limitation des naissances pour réduire la croissance de la population jugée trop rapide pour un bon développement du pays.
Dans le cas de l'Afrique, les conditions pour qu'un dividende démographique ait lieu ne sont pas réunies : la fécondité baisse à un rythme trop lent ; et à supposer qu'elle se mette à baisser rapidement, les perspectives de croissance des emplois sont modestes et ne permettront sans doute pas d'absorber la main d'œuvre supplémentaire. Au cas peu probable où il y aurait un dividende démographique, celui-ci n'est qu'une perspective lointaine, dans quelques décennies.
L'Afrique n'échappera pas à une multiplication par deux de sa population d'ici 2050 en raison de l'inertie démographique que nul ne peut empêcher. Selon son développement économique dans les prochaines années, la progression de l'instruction chez les femmes et les politiques en faveur de la famille de petite taille, en 2100, elle sera trois, quatre, cinq, ou six fois plus nombreuse qu'aujourd'hui.

(*) Professeur au Muséum national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'INED, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) – Sorbonne Universités
La version originale de cet article a été publiée sur The Conversation.
Source : Slate Afrique

OMAN

Une nouvelle loi pour protéger les dépôts bancaires

La Banque centrale d'Oman a introduit une nouvelle loi pour protéger les dépôts bancaires en cas de défaut de paiement des banques, en vertu du décret royal 47/2024. La loi permet de mettre en place un mécanisme de compensation en créant deux fonds indépendants : Takaful Fun for deposit protection pour les banques islamiques et InsuranceFund for deposit protection pour les banques conventionnelles.
Le mécanisme de compensation prévoit une indemnisation totale si les dépôts sont inférieurs ou égauxs à 20k OMR – si le montant est supérieur l'indemnisation sera plafonnée à 20K OMR.
La mesure vise à renforcer la résilience du secteur bancaire (filet de sécurité pour les plus petits épargnants, réduction du risque systémique, etc.) encourager l'épargne (plus grande confiance dans le système bancaire).
Fin 2023, les dépôts représentent la principale source de financement : 80% des actifs et 70% des passifs, soit 29,1 Md OMR. Si les dépôts du secteur privé, qui représentent 66% des dépôts soit 19,2 Md OMR, ont progressé de +10,6% en 2023, les dépôts gouvernementaux ont quant à eux enregistré une croissance de +13% - représentant ainsi 31,5% des dépôts totaux (9,1 Md OMR).
La croissance du PIB réel du Sultanat d'Oman a atteint +1,9% au premier semestre 2024, à 18,7 Md OMR (soit 48,6 Md USD), selon le National Center for Statistics and Information. Les activités non-pétrolières ont porté la croissance en enregistrant une hausse de +4,2%. Dans le détail, le secteur tertiaire, qui représente 9 Md OMR – soit 48% du PIB, a été porté (+3,3%) par les activités de transports et de stockage (+7,5%), de commerce et détail (+5,8%) et celles financières et d'assurance (+5%).

ITALIE-TUNISIE

Une vision partagée pour le développement du secteur du cuir

Avec l'inauguration d'un cycle de deux jours consacrés aux technologies italiennes de transformation du cuir, la Tunisie et l'Italie réaffirment leur volonté de renforcer leur coopération dans ce secteur stratégique.

A Tunis, s'est ouvert un événement de deux jours dédiés aux technologies italiennes de transformation du cuir, réunissant des représentants du secteur, tunisiens et italiens. Organisé par l'ICE-Agence Tunis et l'ambassade d'Italie en Tunisie, en collaboration avec les associations professionnelles Assomac et Unic, ce rendez-vous a pour ambition de renforcer les liens économiques entre les deux pays et de valoriser le savoir-faire italien en matière de machines et de techniques de transformation du cuir.
L'événement, intitulé « La technologie italienne : la clé de la créativité – le savoir-faire du cuir italien, au service des entreprises tunisiennes », s'est déroulé en présence de S.E. l'ambassadeur d'Italie en Tunisie, Alessandro Prunas, du DG de Cncc, Riadh Ben Rjab, et du DG de Fncc, AkremBelhaj.
Dans son discours inaugural, l'ambassadeur Prunas a souligné l'importance stratégique du secteur du cuir pour les économies italienne et tunisienne et insisté sur l'amitié historique entre les deux pays, soulignant que cette proximité ne se limite pas à la géographie.

Le cuir, un pont entre la Tunisie et l'Italie

"Il n'est pas surprenant que l'Italie soit aujourd'hui le deuxième partenaire de la Tunisie, et nous espérons renforcer encore notre coopération pour atteindre la première place", a-t-il affirmé, en faisant écho à la volonté de l'Italie de consolider sa place en tant que partenaire majeur du pays.
Prunas a ensuite mis en avant le leadership de l'Italie dans le secteur du cuir au niveau mondial. « L'Italie est aujourd'hui un leader mondial tant pour les technologies de transformation du cuir, avec plus de 65 % de la production de machines exportées à l'étranger dans 130 pays, que pour le cuir tanné, représentant 62 % de la production européenne et 25 % de la production mondiale», a-t-il précisé. Il a ajouté que cette expertise, fondée sur le savoir-faire et l'innovation, est à la disposition des entreprises tunisiennes dans le cadre de partenariats concrets.
L'ambassadeur a, également, souligné l'importance des investissements italiens dans le marché tunisien. «L'Italie ne se contente pas d'exporter ses technologies, elle investit également dans le développement des entreprises tunisiennes», a-t-il rappelé.
Parmi les 190 plus grandes entreprises tunisiennes du secteur, 70% produisent pour l'exportation et près de 60 % bénéficient de capitaux étrangers, dont 22 % proviennent de l'Italie. Pour Prunas, cet engagement de l'Italie reflète une volonté de soutenir le développement économique tunisien et de bâtir une relation solide entre les deux pays.

KOWEÏT

Volonté de diversifier l'économie

La ministre de l'économie réaffirme la volonté du Koweït de reformer et diversifier son économie. En déplacement à Washington afin de participer à l'assemblée annuelle du FMI, Noora Al Faseem a déclaré que le Koweït était désireux de diversifier son économie et de renforcer les partenariats régionaux et internationaux afin d'atteindre les objectifs de "Vision 2035 pour le Koweït".
Elle a également indiqué que le Koweït "était en train de mettre en oeuvre des réformes majeures" tout en poursuivant son engagement en faveur d'une "plus grande soutenabilité sociale, environnementale et économique", en phase avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.
Le Koweït investit 1,3 Md USD dans la rénovation de ses infrastructures routières. Le Koweït vient de signer 18 contrats d'entretien et de maintenance de ses routes d'une durée de trois ans pour un total de 400 M KWD (1,3 Md USD). « C'est la première fois au Koweït que 18 contrats sont signés, couvrant toutes les régions du pays », a déclaré Khaled Al-Osaimi, directeur de l'Autorité publique pour les routes et les transports terrestres. L'état fortement degradé des chaussées alimentait la frustration de la population depuis plusieurs années.
Parmi les entreprises retenues on compte notamment la société turque "Limak" (qui a remporté l'appel d'offres pour la construction du nouvel aéroport), la société qatarie "Al-Mohannadi For Roads" et la société koweïtienne "Combined Group ContractingCompany", cette dernière ayant déjà remporté d'importants marchés au cours du premier semestre.
Le Koweït relance les visas de travail de courte durée. À compter du 28 octobre, l'"Autorité publique pour la main-d'œuvre" instruira à nouveau les demandes pour des visas de travail de moins d'un an. L'initiative vise à accroître la flexibilité du marché du travail et à rationaliser la réalisation de projets de court terme lancés par le gouvernement. Ces nouvelles dispositions pourraient traduire une volonté d'accélérer la realisation de grands projets (port de Moubarak el Kebir par ex.) qui ne progressent aujourd'hui que très lentement.

MAURITANIE

L'Agence nationale pour l'emploi organise un forum avec les acteurs du marché du travail

Un forum avec les acteurs du marché du travail, organisé par l'Agence nationale pour l'Emploi (Techghil), sous le thème « Médiation et transparence comme leviers d'activation du marché du travail », a démarré au Palais des Congrès à Nouakchott.
Ce forum, organisé sous l'égide du ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et Service civique, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur de l'autonomisation des jeunes pour créer de nouvelles voies de collaboration avec les acteurs économiques et activer le marché du travail afin d'absorber le plus grand nombre possible de demandeurs d'emploi et de répondre aux exigences renouvelées du marché.
S'exprimant à cette occasion, le Ministre de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, M. Mohamed AbdallahiLouly, a déclaré que Son excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a placé les questions de la jeunesse et de l'emploi en tête des priorités de l'actuel programme de mandat « Mon Ambition pour la Patrie ».
Il a assuré que le ministère ne ménagera aucun effort pour créer les conditions appropriées afin de répondre aux aspirations de notre jeunesse en adoptant des politiques efficaces dans le domaine de l'emploi, en soutenant les employeurs et en prenant toutes les mesures nécessaires pour créer et multiplier les opportunités et soutenir et accompagner les entrepreneurs sur la voie de la réussite, en particulier les femmes et les jeunes.
Le ministre a ajouté que les projets liés à l'emploi ont été restructurés pour assurer leur cohérence et leur complémentarité.
Depuis le début du mois d'août, 1 099 petites et moyennes entreprises, 1 169 activités génératrices de revenus et 152 projets existants ont été financés pour améliorer l'environnement de travail et promouvoir la durabilité des emplois, révélant que le financement de 400 projets dans le cadre du programme de soutien et de développement de l'esprit d'entreprise dans le pays sera annoncé dans les prochains jours.
En coopération avec les secteurs de l'agriculture et de la formation professionnelle, le secteur a lancé un projet pilote qui créera 200 opportunités d'emploi dans le domaine de la riziculture, tandis que des programmes pilotes similaires seront lancés dans les semaines à venir dans les secteurs de l'élevage, du transport urbain et d'autres secteurs économiques, a indiqué le ministre de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique.
Il a souligné que 320 offres d'emploi ont été publiées, dont 140 offres dans le cadre de la flexibilité de l'emploi, en plus d'une campagne nationale d'exploration des opportunités d'emploi et de formation dans les institutions et les entreprises à travers le pays, préciant qu'elle a permis de visiter 2510 institutions et unités de production et d'identifier leurs besoins en ressources humaines. De même, 4025 jeunes ont été formés sur les compétences de base d'employabilité à travers le territoire national, et un programme de formation similaire pour 1600 autres a été lancé jeudi dernier dans la wilaya du Brakna.

GABON

UBA se lance dans la bancassurance en partenariat avec NSIA

Le marché des assurances, en pleine expansion au Gabon, affiche une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années. Pour les banques, qui bénéficient d'un taux de pénétration d'environ 30% (taux de bancarisation), bien supérieur au 1,12% des produits assurantiels, cette dynamique représente une opportunité stratégique.

UBA Gabon, filiale du groupe bancaire nigérian éponyme, a lancé le jeudi 24 octobre à Libreville, son offre de bancassurance en partenariat avec les filiales vie et non-vie de NSIA au Gabon, compagnies du groupe ivoirien NSIA, présent dans 12 pays d'Afrique. L'objectif de la banque, à travers ce partenariat, est d'offrir à ses clients des produits d'assurance vie et non-vie dans ses agences de Libreville et Port-Gentil. UBA, qui a débuté ses activités en 2009 au Gabon, compte aujourd'hui environ 10 agences dans ces deux principales villes du pays.

La banque nigériane s'appuiera sur sa clientèle locale pour distribuer les produits de NSIA Assurances sur un marché gabonais de l'assurance où le faible taux de pénétration laisse présager de fortes marges de progression. En témoignent les croissances soutenues observées ces dernières années, avec une hausse de 11% en 2022 pour atteindre 114 milliards FCFA (188 millions $), suivie d'une progression de 20% en 2023 à 134 milliards FCFA. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024, avec une progression de 84,8% au deuxième trimestre. « Grâce à ce partenariat, les clients d'UBA pourront désormais accéder à des solutions d'assurance complètes et adaptées, directement dans leur banque, facilitant ainsi la gestion de leurs finances personnelles et la protection de leurs biens », a déclaré l'institution de financement.

Cette collaboration renforce la stratégie de diversification de l'offre bancaire de UBA, tout en permettant à NSIA de bénéficier du réseau de distribution de UBA Gabon pour ses solutions d'assurance. Cela intervient dans un contexte où la banque nigériane cherche à accroître ses performances sur le marché gabonais, actuellement largement dominé par BGFIBank, selon les données de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

UBA Gabon, qui ne détient qu'une faible part de marché au Gabon en termes de dépôts, rejoint ainsi la liste des banques qui proposent déjà des services de bancassurance dans le pays. BGFIBank, via sa filiale Assinco, et Orabank Gabon, en partenariat avec Sanlam Assurances, ont précédé la banque de Tony Elumelu dans ce domaine.

LES DIAMANTS SYNTHÉTIQUES

Une menace croissante pour les revenus miniers du Botswana

Premier producteur africain de diamants et deuxième à l'échelle mondiale, le Botswana tire un tiers de ses revenus fiscaux de ce secteur qui représente aussi 80 % des exportations et un tiers du PIB. L'émergence des diamants synthétiques menace désormais cette manne financière.

De Beers a annoncé jeudi 24 octobre une baisse de 25 % en glissement annuel de sa production de diamants au troisième trimestre 2024. Avec 32 % de diamants en moins produits par rapport au troisième trimestre 2023, le Botswana est le pays plus touché par cette réduction qui constitue une réponse de la compagnie à la faiblesse persistante de la demande mondiale de diamants naturels, elle-même liée à l'émergence des diamants synthétiques.

Depuis plus d'un an, le marché des diamants naturels subit en effet de plein fouet l'émergence des diamants fabriqués en laboratoire. Ces derniers gagnent de l'intérêt auprès des consommateurs, notamment pour leurs prix relativement moins élevés comparés aux pierres naturelles.

En juillet 2024, le groupe d'analyse de données de bijouterie Tenoris a rapporté une hausse de 59 % en glissement annuel des ventes unitaires de bijoux en diamants synthétiques. Ces pierres représenteraient désormais jusqu'à 20 % du marché total des bijoux en diamants, selon le célèbre analyste du marché des diamants Paul Zimnisky.

Cette croissance a des conséquences concrètes sur le marché des diamants naturels, avec un ralentissement de la demande et une baisse des prix. Selon l'américain Rapaport qui fournit une norme mondiale pour la tarification des diamants, les prix des diamants de 1 carat au 1er octobre 2024 ont baissé de 21,6 % depuis le début de l'année.

Pour tenter de juguler cette baisse, les principaux producteurs de diamants mettent en œuvre depuis l'année dernière une approche consistant à réduire l'offre mondiale, en constituant des stocks ou en réduisant la production de leurs mines. C'est ce qui explique la réduction des performances de plusieurs mines du groupe De Beers, de la Namibie au Botswana.

POUR CONSTRUIRE SA PLUS GRANDE MINE D'OR

825 millions $ levés par la Côte d'Ivoire

Le projet Koné de Montage Gold devrait bientôt devenir la plus grande mine ivoirienne d'or. La compagnie canadienne a obtenu en juillet 2024 le permis d'exploitation minière auprès du gouvernement et s'active depuis pour lancer les travaux de construction afin de produire l'or dès 2027. En Côte d'Ivoire, Montage Gold a mobilisé 825 millions $ pour financer les travaux de construction de la plus grande mine d'or du pays. D'une capacité de production annuelle de 301 000 onces sur les huit premières années d'exploitation, le projet devrait soutenir la croissance de la production ivoirienne d'or.

Selon un communiqué publié le 24 octobre, Montage a obtenu les fonds grâce à des accords mêlant prêts et ventes anticipées de la future production d'or avec l'un de ses actionnaires, le chinois Zijin Mining et une entreprise canadienne spécialisée dans le streaming de métaux précieux, Wheaton PreciousMetals. Le streaming de métaux consiste pour une société à fournir du financement à une compagnie minière en échange de l'achat à un prix défini à l'avance d'une certaine quantité du métal. Wheaton fournit ainsi 625 millions $ au titre des achats anticipés d'or, en plus d'une facilité de prêt de 75 millions $. Le financement de 625 millions $ négocié par Montage porte sur les gisements de Koné et de Gbongogo situés sur la future mine. Selon l'accord, Wheaton achètera 19,5 % de l'or payable provenant des gisements concernés jusqu'à la livraison de 400 000 onces. Ensuite, ce pourcentage sera réduit à 10,8 % jusqu'à la livraison de 130 000 onces supplémentaires, puis à 5,4 % pour le reste de la durée de vie de la mine. Quant à Zijin, il fournit 75 millions $ dans le cadre de l'accord de vente anticipée d'or et 50 millions $ au titre de la facilité de prêt. L'accord de streaming permet à la compagnie chinoise de recevoir 3,1 % de l'or payable du projet Koné jusqu'à ce que 54 000 onces d'or aient été livrées, après quoi Zijin recevra 1,3 % de la production d'or pour le reste de la durée de vie de la mine.

En juillet 2024, le gouvernement ivoirien a octroyé un permis d'exploitation minière pour la mine, donnant à la compagnie canadienne les autorisations nécessaires pour lancer les travaux. La signature des accords de financement pour la construction de la mine Koné place Montage en bonne voie pour lancer la production d'or en 2027, conformément au calendrier annoncé.

TANZANIE

La Chine construira un pont de 36 millions $ à Dar es Salam

Prévue pour une durée de 24 mois, la mise en œuvre de ce projet vise à réduire la congestion du trafic provoqué par les inondations qui affectent le pays.

La Tanzanie, à travers l'Agence routière (TANROADS), a signé un contrat avec la China Communications Construction Company Limited (CCCL) pour la construction d'un pont dans la ville de Dar es Salam. L'annonce a été faite le mardi 22 octobre sur la page Facebook du ministère des Travaux publics. D'un coût total de 97,1 milliards de shillings (35,6 millions $), l'infrastructure d'une longueur de 390 m sera située sur l'axe routier Fire–Ubungo. S'inscrivant dans un projet plus large d'assainissement et d'amélioration des infrastructures routières, elle vise à réduire la congestion dans les transports, causée par les intempéries qui rendent les routes impraticables.

« La construction du pont ira de pair avec la construction des berges de la rivière Msimbazi qui sera mise en œuvre […] dans le cadre du programme de développement de la vallée de Msimbazi », souligne le communiqué.

En Tanzanie, les précipitations durant la grande saison des pluies (septembre 2023 à avril 2024) ont dégradé davantage les conditions de mobilité, déjà rendues difficiles par le cyclone Hidaya, qui a touché les côtes tanzaniennes et kényanes, le 5 mai 2024. Innocent Bashungwa, ministre des Travaux publics tanzanien, a indiqué devant le Parlement en mai dernier que la réparation des routes après les pluies torrentielles d'El Niño et le passage du cyclone Hidaya nécessiterait un budget de 986 milliards de shillings (environ 378 millions $).

D'après le communiqué des autorités tanzaniennes, le projet fait partie d'un programme de restauration des infrastructures routières dans la province de Dar es Salam touchée par les pluies d'El Niño, avec une dotation financière de 125 milliards de shillings (46 millions $) allouée par le gouvernement. Les travaux sont prévus pour durer 24 mois.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses européennes terminent la semaine sans direction claire

La Bourse de Paris a fini à l'équilibre vendredi, s'offrant une pause après une semaine marquée par les résultats d'entreprises, alors que les incertitudes grimpent à l'approche de l'élection présidentielle américaine.

L'indice vedette a perdu 0,08% à 7.497,54 points, soit un recul de 5,74 points. La veille il avait aussi terminé atone, gagnant cette fois 0,08%, à 7.503,28 points.
Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a reculé de 0,61%.
Les investisseurs ont préféré rester attentistes vendredi, après avoir reçu toute la semaine une série de résultats d'entreprises du troisième trimestre globalement mitigés.
Ils "ont jusque là plutôt bien accueilli des résultats assez moyens, notamment en Europe. Cela aurait pu être pire", résume Guillaume Chaloin, directeur de la gestion actions de Delubac AM.
Le focus des investisseurs se tourne désormais vers les élections américaines du 5 novembre qui s'approchent.
"Les élections sont le dernier point d'incertitude qu'il reste à lever cette année", explique Guillaume Chaloin.
Des indicateurs macroéconomiques devraient leur permettre de patienter, avec mercredi le produit intérieur brut (PIB) aux États-Unis du troisième trimestre, avant les très attendus chiffres du chômage américain pour le mois d'octobre et l'indice ISM d'activité dans le secteur manufacturier vendredi.
La confiance des consommateurs américains, publiée ce vendredi, s'est redressée en octobre, atteignant son plus haut niveau depuis six mois: l'indice a grimpé à 70,5%, contre 70,1% en septembre, mieux qu'attendu par les consensus d'analystes qui tablaient sur 68,9%.
Cette publication renforce l'idée que l'économie américaine reste dynamique mais fait craindre un rythme plus faible de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine, ce qui pourrait déplaire aux marchés.
En France, le PIB du troisième trimestre et l'inflation du mois d'octobre seront aussi publiés.
Les investisseurs scrutent par ailleurs toujours les discussions houleuses qui ont lieu actuellement à l'Assemblée nationale concernant le projet de budget 2025 présenté par le gouvernement du Premier ministre Michel Barnier.
Dans ce contexte, l'emprunt à dix ans français atteint vers 16H20 GMT 3,04%, contre 2,99% la veille en clôture. Le taux de référence allemand s'établit à 2,29%, contre 2,26%.

Valeo cale

Le titre de l'équipementier Valeo a plongé de 9,45% à 9,42 euros, plus forte baisse du SBF 120, au lendemain de l'annonce d'une révision à la baisse de son objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2024, à 21,3 milliards d'euros, sur un marché automobile au ralenti.

Vinci dans le rouge

Le géant français du BTP Vinci a dévissé de 3,40% à 100,75 euros après avoir présenté jeudi un chiffre d'affaires moins important que les attentes, en légère progression de 1,4% à 18,5 milliards d'euros au troisième trimestre. Vinci a précisé qu'il tablait "pour 2024 sur une nouvelle hausse de son chiffre d'affaires, mais d'une ampleur moindre que celle réalisée en 2023".

Nexity brille

Nexity, premier promoteur immobilier français, a pris 4,63% à 13,63 euros sur le SBF 120, après avoir indiqué vendredi qu'il entrevoyait des "signaux favorables" de reprise de l'activité de promotion avec la baisse des taux d'emprunt, malgré la crise de l'immobilier neuf. Le groupe a toutefois fait état d'une baisse de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année et de l'approbation de son plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit 275 licenciements.

MALGRÉ UN SANOFI EN FORME APRÈS SES RÉSULTATS

Le CAC 40 termine la semaine sous les 7.500 points

L'indice phare de la Bourse de Paris termine en légère baisse ce vendredi, sous les 7.500 points. Le CAC 40 recule de 1,5% sur une semaine marquée par une avalanche de résultats d'entreprises.
La Bourse de Paris était clairement en manque d'inspiration ce vendredi . L'indice phare de la Bourse de Paris clôture finalement en légère baisse de 0,08% à 7.497,54 points ce vendredi. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 recule de 1,52%.
"Les incertitudes politiques ont dominé les marchés cette semaine, les craintes budgétaires poussant les taux d'intérêts à la hausse et l'incertitude capant les actions", explique Xavier Chapard, stratégiste chez LBPAM.
"Cela pourrait rester le cas dans les prochains jours, à moins de deux semaines des élections américaines, avec les élections au Japon ce week-end, la présentation du budget au Royaume-Uni la semaine prochaine, et alors que l'on attend toujours des annonces plus précises des autorités chinoises sur le soutien budgétaire", ajoute-t-il.

Renault continue d'avancer

Les investisseurs ont eu le loisir de décortiquer les très nombreuses publications. En tête du CAC 40, Sanofi a gagné 2,5% après avoir publié des ventes et des résultats nettement au-dessus des attentes au troisième trimestre.
Renault continue sur sa bonne lancée prenant 2,2% après avoir déjà gagné 4,7% la veille, à la suite de son excellente publication de son troisième trimestre.
A contrario, Vinci a redonné 3,4% après avoir publié une activité décevante au troisième trimestre.
Hors CAC 40, Nexity a grimpé de 4,6% porté par des réservations de logements neufs en hausse au troisième trimestre.
Valeo a dévissé de 9,45% après avoir publié des revenus inférieurs aux attentes, abaissé sa cible de revenus pour 2024 et retiré ses perspectives pour 2025 invoquant une "forte incertitude" autour des volumes de production de ses clients.
Alten (-7,3%) est l'autre déception du jour. Le spécialiste du conseil en ingénierie a été sanctionné par le marché, après avoir abaissé une nouvelle fois ses objectifs annuels en raison du ralentissement de son activité.
Sur les autres marchés, l'euro est en légère baisse de 0,1% à 1,0814 dollar. Le pétrole avance. Le contrat de décembre sur le Brent de mer du Nord rebondit de 2% à 75,92 dollars le baril tandis que celui de novembre gagne 2,1% à 71,69 dollars le baril.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 24 Octobre 2024
Valeur : 28 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.4906	133.5056
1	EUR	EURO	144.1165	144.1593
1	GBP	POUND STERLING	173.1396	173.1590
100	JPY	JAPANESE YEN	87.6901	87.7057
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7666	18.7700
1	CHF	SWISS FRANC	154.0750	154.1457
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.5714	96.6032
1	DKK	DANISH KRONE	19.3224	19.3260
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.6185	12.6219
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.1890	12.1939
1	AED	UAE DIRHAM	36.3408	36.3498
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5444	35.5522
1	KWD	KUWAITI DINAR	435.5321	435.8655
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.6053	43.0335
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4795	13.4811
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6372	27.7789
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3617	3.3722
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.2688	177.2688

PARIS

Ces mauvais réflexes que les investisseurs peuvent avoir lors d'une saison de résultats

En cette période dense en résultats d'entreprises, les investisseurs sont susceptibles d'adopter des biais cognitifs. Invité de BFM Business, Julien Nebenzahl, gestionnaire de solutions patrimoniales chez eToro, revient sur ces différentes attitudes que peuvent avoir les investisseurs pendant ces temps forts sur les marchés.
La saison des résultats est considérée comme une période clé au cours de laquelle les investisseurs peuvent jauger de la performance des entreprises. Sur la semaine qui vient de s'achever, pas moins de 19 entreprises du CAC 40 ont rendu leur copie avec plus ou moins de réussite.
La finance comportementale peut-elle aider les investisseurs à mieux aborder cette période assez dense en informations financières? Julien Nebenzahl, gestionnaire de solutions patrimoniales chez eToro, a répondu à cette question dans l'émission "Tout pour investir" de BFM Business, le 21 octobre.
Le sujet mérite d'être traité, avance Julien Nebenzahl, même si selon lui, les publications d'entreprises et la finance comportementale sont, en première approche, des thèmes qui ne sont pas liés.
"Les entreprises publient des données qui appartiennent au passé, et ne contiennent aucune anticipation, aucune émotion particulière. Collectivement, le marché est guidé par cette idée que la saison des résultats d'entreprises c'est le grand rendez-vous de la rationalité. C'est-à-dire que les cours vont réagir à une information pure, concrète, non émotionnelle et passée. Or, la finance comportementale montre que les agents ne sont pas nécessairement rationnels , ce qui se distingue de la finance classique fondée sur la rationalité des agents", explique le spécialiste.
"Quand la publication d'entreprise est dévoilée, elle arrive dans un contexte de marché subjectif pour des raisons évidentes puisqu'elle porte des anticipations. Le prix est la confrontation des anticipations de tout le monde. Ainsi, le mouvement sur le titre en Bourse après la publication n'est pas le constat des chiffres dévoilés mais la traduction entre la publication et les anticipations des marchés. On ne parle pas d'intégration de l'information, mais d'ajustement des anticipations", poursuit Julien Nebenzahl.

PAYS DU G20

Ils confirment vouloir «coopérer» pour taxer les super-riches

Si un impôt minimum mondial sur les super-riches a été écarté, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 devraient avaliser leur engagement sur une taxation accrue lors d'un prochain G20 à Rio de Janeiro en novembre.

Les ministres des Finances du G20 ont confirmé à Washington jeudi leur volonté de "coopération" sur une taxation accrue des super-riches, quelques semaines avant une réunion des chefs d'Etats et de gouvernement en novembre dont ce sera l'un des principaux enjeux.
"Dans le plein respect de la souveraineté fiscale, nous sommes impatients de discuter des domaines potentiels de coopération afin de garantir que les personnes très fortunées soient imposées de manière efficace", est-il écrit dans le communiqué final du G20 des ministres des Finances à Washington publié jeudi en marge des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM).
"Nous continuerons à travailler ensemble à la mise en place d'un système fiscal international plus équitable, plus inclusif, plus stable et plus efficace, adapté au 21e siècle, en réaffirmant notre engagement en faveur de la transparence fiscale et en encourageant le dialogue mondial sur l'imposition effective, y compris des personnes très fortunées", est-il également écrit dans le communiqué final du G20.
Sans réussir à s'accorder sur la mise en place d'un impôt minimum mondial sur les super-riches comme c'était le souhait du Brésil qui préside l'enceinte cette année, les pays du G20 s'étaient engagés en juillet au cours d'une précédente réunion des ministres des Finances à "coopérer" pour que les plus grandes fortunes soient davantage taxées, au nom de la lutte contre les inégalités.
Poussée par le Brésil du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, l'idée de créer un impôt minimum sur les plus fortunés n'a pas fait consensus, mais un compromis s'est dégagé pour inciter chacun à davantage les taxer.

Au nom de la lutte contre les inégalités

"La réunion ministérielle du G20 d'aujourd'hui reflète l'émergence d'un consensus entre les plus grandes économies du monde pour réduire les inégalités extrêmes en veillant à ce que les ultra-riches paient leur juste part", s'est félicitée jeudi Susana Ruiz, responsable de la fiscalité à Oxfam International, dans une déclaration.
Les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 doivent désormais avaliser leur engagement sur cette question lors d'un prochain G20 à Rio de Janeiro en novembre, qui se tiendra juste après les élections américaines.

ACCORD UE-MERCOSUR

La ministre Sophie Primas juge ”très hypothétique” une signature au sommet du g20 en novembre

Les négociations entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay et Bolivie), engluées depuis des années, ont repris ces derniers mois sous l'impulsion de certains pays européens, dont l'Allemagne ou l'Espagne.
La ministre déléguée au Commerce extérieur de la France, Sophie Primas, a estimé vendredi, lors d'une visite au Brésil, que la signature de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur lors du sommet du G20 en novembre était "très hypothétique", en réaffirmant l'opposition de Paris à ce traité. "Les conditions aujourd'hui, pour nous, pour les Français, et pour un certain nombre d'autres États, ne sont pas réunies pour que nous signions dans les semaines qui viennent, et donc une signature pendant le G20 me semble, en tout cas, très hypothétique", a-t-elle déclaré.
"Naturellement, il ne s'agit pas d'un non définitif au Mercosur, car nos relations commerciales avec le Brésil et les pays du Mercosur sont très importantes, très anciennes", a tempéré la ministre.
Les négociations entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay et Bolivie), engluées depuis des années, ont repris ces derniers mois sous l'impulsion de certains pays européens, dont l'Allemagne ou l'Espagne. Mercredi, le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez avait assuré que l'UE était "très près de conclure" un accord. "Nous avons deux dates clés (...) : le sommet du G20 en novembre à Rio de Janeiro, et le sommet du Mercosur en décembre de cette année.

CLIMAT

Une commission appelle le Royaume-Uni à réduire ses émissions de 81% d'ici 2035

Le gouvernement travailliste a sollicité l'avis de la Commission sur le changement climatique (CCC) sur son plan de réduction des émissions de CO2, ou "contributions déterminées au niveau national" (NDC).
Le Royaume-Uni devrait s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 81% d'ici 2035, ce qui enverrait un signal fort au niveau international, a recommandé samedi l'organisme indépendant chargé de conseiller le gouvernement britannique. A quelques jours de la COP29, qui a lieu du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, le gouvernement travailliste a sollicité l'avis de la Commission sur le changement climatique (CCC) sur son plan de réduction des émissions de CO2, ou "contributions déterminées au niveau national" (NDC).
En tant que signataire de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, le Royaume-Uni doit en publier une version actualisée avant février 2025, qui couvrira la décennie à venir. "Au vu des dommages climatiques déjà observés dans le monde, l'objectif d'une réduction des émissions de 81% d'ici 2035 constitue le bon niveau d'ambition", a déclaré le professeur Piers Forster, président par intérim du CCC, dans une lettre au ministre britannique de l'Energie Ed Miliband.
"Notre rapport montre que cela peut être fait d'une manière qui profite à l'emploi et à l'économie", a-t-il ajouté.
Actuellement à près de 50% de réduction des émissions par rapport à 1990
Le Royaume-Uni s'est engagé à réduire ses émissions de 68% d'ici 2030 par rapport à 1990, et à atteindre la neutralité carbone en 2050. Il est "actuellement à près de 50% de réduction des émissions", indique la climatologue Corinne Le Quéré, membre du CCC et ancienne présidente du Haut conseil pour le climat. Le gouvernement britannique va étudier cette recommandation et pourrait, selon elle, profiter de la COP29 pour dévoiler sans attendre son objectif 2035. "Fixer un objectif ne suffit pas. Le Royaume-Uni doit tenir ses engagements internationaux par des actes au niveau national", a toutefois ajouté le CCC dans sa lettre.
Ces NDC seront au coeur des discussions de la COP30 au Brésil fin 2025. Il s'agit des documents "les plus importants" produits depuis le début du siècle, a affirmé le chef de l'ONU Climat Simon Stiell, exhortant les nations du monde à fixer des objectifs plus ambitieux.
L'action climatique des Etats doit faire un "bond en avant" dans les prochains mois, sinon l'espoir de maintenir le réchauffement planétaire à moins de 1,5°C "sera bientôt mort", a aussi alerté l'ONU jeudi dans un rapport pointant l'absence de progrès significatifs depuis un an.

INDONÉSIE

Le nouveau président vise les 8% de croissance

En Indonésie, le nouveau président PrabowoSubianto a de grandes ambitions économiques pour son pays. Il veut atteindre 8% de croissance.
Objectif 8% de croissance. L'Indonésie affiche environ 5% de hausse de son PIB chaque année depuis la crise asiatique de 1997. Première économie d'Asie du Sud-Est, elle voit encore plus grand. Jakarta veut se hisser au rang de quatrième puissance mondiale d'ici 2045. Il y a encore huit ans, le pays ne figurait même pas dans les trente premiers du classement.
Selon HashimDjojohadikusumo, frère du nouveau président et qui est aussi son proche conseiller, "l'idée est d'augmenter les recettes et de relever le niveau de la dette".
Cette dernière pourrait atteindre jusqu'à 50% du PIB pour financer les projets de PrabowoSubianto. Le ratio dette/PIB devrait en conséquence passer de 39% à 50%. Mais l'Indonésie devrait conserver sa note de solvabilité, estime HashimDjojohadikusumo.
"J'ai discuté avec la Banque mondiale, qui estime que 50% est un ratio convenable" confie-t-il au Financial Times.
Les économistes mettent en garde contre une augmentation de la dette. Cela pousserait, selon eux, le déficit budgétaire au-delà de la limite légale de 3% du PIB. Un endettement plus grand pourrait également peser sur la roupie. La monnaie nationale a déjà chuté de plus de 5% par rapport au dollar cette année.
Mais il n'y aura pas d'augmentation de la dette publique sans augmentation des recettes rassurent les autorités.
Alors où aller chercher l'argent? L'entourage du chef de l'Etat évoque comme sources les "impôts, les redevances minières et les droits de douanes". D'après le FMI, l'Indonésie a aujourd'hui l'un des plus faibles taux de recettes par rapport au PIB dans la région, soit environ 14%. Pour ce qui est des dépenses, plusieurs projets sont envisagés et certains vont couter cher. Les dépenses les plus importantes de l'Etat seront causées par un programme de repas gratuits pour les écoliers et les femmes enceintes. Coût total estimé: 28 milliards de dollars. Mais selon un conseilleur du président, le projet contribuera par ailleurs à "stimuler l'économie" et fera gagner 1,2% de PIB.

AVEC LE TRAVELER ET LE TERRA

Volkswagen redonne vie à Scout

Scout renait sous la forme d'une nouvelle marque du groupe Volkswagen pour le marché américain. Elle débute avec deux modèles : le Travaller et le Terra, respectivement un SUV et un pick-up.

Avec la renaissance de Scout, Volkswagen ramène un nom emblématique sur le marché américain. La future gamme se composera de deux modèles électriques : d'une part, le Travaller, un SUV imposant, et d'autre part, le Terra, un pick-up basé sur le Travaller qui vise à s'attaquer à des modèles tels que le Ford F150 Lightning, le Rivian RT1 et, bien sûr, le Tesla Cybertruck. Volkswagen prévoit de commercialiser les Scout Travaller et Terra aux États-Unis dans le courant de l'année 2027, en promettant un prix inférieur à 60.000 $. Il s'agira de modèles destinés à séduire principalement la classe ouvrière américaine, comme les agriculteurs et les ouvriers du bâtiment. Une implantation en Europe serait également envisagée.

Capacité de remorquage et autonomie

Le design robuste, voire discret, des nouveaux modèles Scout fait référence aux modèles originaux vendus par International Harvester entre 1961 et 1980, mais l'intérieur doté d'écrans géants les fait entrer de plain-pied dans le XXIe siècle. Le Traveller et le Terra reposent tous deux sur un châssis en échelle traditionnel avec un essieu arrière rigide. Les performances tout-terrain sont assurées par les quatre roues motrices de série, des angles d'approche et de départ généreux et des pneus à usage off-road. La charge utile est de 1 tonne, la capacité de remorquage sera d'environ 5 tonnes. Les Scout Travaller et Terra sont des véhicules électriques, bien que Volkswagen ne donne pas (encore) de détails sur les spécifications techniques. La capacité et la capacité de charge de la batterie restent donc à déterminer, nous savons toutefois que l'autonomie serait d'un peu moins de 500 km. Mais il est possible d'augmenter cette autonomie grâce à un prolongateur d'autonomie optionnel (un moteur à essence compact qui fait office de générateur pour les batteries) : le rayon d'action sera alors porté à plus de 800 km. Ces modèles Scout sont également capables de sprinter avec vélocité : le 0 à 100 km/h est atteint en 3,5 s.

FUTURE DACIA SPRING (2028)

La citadine électrique sera basée sur la prochaine Twingo électrique

Née thermique en Inde puis électrifiée en Chine, la Dacia Spring première du nom fut durant un temps une belle aubaine pour le groupe Renault. Mais ça c'était avant. Sa remplaçante attendue en 2028 devra trouver une tout autre recette pour renouer avec le succès.
Restylée de fond en comble - même son hayon a eu droit à une modification du vitrage comme de l'habillage, ce qui n'est pas commun - la Dacia Spring fera carrière jusqu'en 2028. Relookée en "mini" Duster, elle est désormais en cohérence formelle avec le reste de la gamme. Mais le plus dur l'attend : fini le fleuve tranquille où, seule en lice et bénéficiant du bonus CO2, sa vie était facile. Elle a bien encore quelques ressorts pour sortir du lot comme en Belgique, par exemple où, fiscalité locale aidant, la version de base forte de 45 ch qui n'est plus proposée chez nous est disponible à partir de 7 950 €. Mais pour le reste, depuis que l'Etat français pénalise les voitures fabriquée en Chine - la Spring est construite sur le site industriel de Shiyan dans la province de Hubei au centre de la Chine - la moins chère des électriques n'est plus subventionnée. La voilà donc en concurrence avec des voitures a priori plus chères mais qui, "bonussées" par l'Etat, se retrouvent quasiment au même prix.

Une Spring 2 fabriquée en Europe

Cela dit, impossible pour Dacia d'abandonner en chemin sa pur l'instant seule voiture électrique. Pour prendre la relève de la Spring lancée en 2020, la marque roumaine devra donc revoir sa stratégie. Elle ne pourra plus compter sur l'opportunisme de la première mouture née Renault Kwid en Inde, puis passée à l'électrique en Chine sous l'appellation Renaut City K-ZE. Un modèle qui est d'ailleurs décliné localement sous différent labels, Venucia e30, Dongfeng Aeolus EX1, Fengxing T1 ou encore Fengguang E1 et Nano Box. Tandis qu'en Iran, le sobriquet de la Spring est IKCO K112. Mais tous ces clones n'auront plus rien en commun avec la Spring "2", qui devra impérativement être "made in Europe".

Un bon complément pour la Twingo

La piste d'une production au Maroc, où Dacia possède deux usines à Cassablanca et Tanger peut en effet être écartée. Localement, il n'y a pas de marché pour une citadine électrique, aussi low-cost soit-elle. D'autant que les constructeurs, afin de limiter les coûts de transport, ont tout intérêt à fabriquer au plus près du client. Ce seront donc les usines slovène et roumaine, bénéficiant d'une main d'œuvre moins coûteuse qu'en Europe de l'ouest, qui devraient être mises à contribution. Renault a d'ores et déjà annoncé un objectif de 150 000 Twingo produites chaque année à Novo Mesto. A titre de comparaison depuis son lancement en 2021, la Dacia Spring s'est écoulée à 150 000 unités en Europe dont près de 60 000 exemplaires sur le marché français.

Est-ce qu'un VPN enregistre certaines données personnelles ?

Que vous soyez novice en la matière ou déjà fervent utilisateur de VPN, la sécurité de vos informations personnelles, ainsi que la protection de votre anonymat sur Internet sont probablement vos priorités. Lorsque l'on se souvient des divers scandales qui ont éclaboussé les géants du web, comme l'affaire Facebook-Cambridge Analytica, qui pourrait vous blâmer ? Tout comme vous, de nombreux internautes veulent pouvoir surveiller leurs précieuses données personnelles et font le choix d'un tel logiciel permettant de masquer l'adresse IP et crypter le trafic Internet. Mais vous vous êtes déjà posé la question : est-ce qu'un VPN enregistre certaines données personnelles ? La réponse parait évidente... Surtout si vous avez opté pour un fournisseur VPN zéro log ! Pourtant, c'est bien plus complexe que vous pourriez le croire. Explications.

Comment définir un VPN ?

Un VPN, ou Virtual Private Network, est un réseau privé virtuel (comme son nom l'indique) et se présente sous la forme d'une application à télécharger gratuitement ou moyennant quelques euros par mois. Les VPN premium sont généralement plus fiables que les VPN gratuits. Il suffit ensuite de le connecter à son appareil pour le mettre en route. Inutile donc de savoir coder ou d'être un expert en informatique pour se servir d'un VPN !
Pour cela, le VPN va installer un tunnel informatique sécurisé à l'intérieur du réseau commun. Imaginez le web comme une vaste machinerie reliant tous les ordinateurs, smartphones et serveurs grâce à des canalisations d'eau. Lorsque vous vous rendez sur un site, vous utilisez une de ces canalisations et votre eau se mêle à celle des autres internautes. Elle est alors visible par tous et il est même possible pour quelqu'un de malintentionné de remonter la canalisation pour atteindre votre propre appareil.
Pour éviter cette situation délicate et potentiellement très dangereuse, le VPN va glisser un tuyau hermétique à l'intérieur de ces canalisations. De cette manière, vous pourrez toujours accéder à l'ensemble du web, mais votre eau, c'est-à-dire votre trafic Internet, ne se mélangera pas à l'eau des autres internautes et personne ne pourra y toucher. Bien évidemment, dans la vie réelle, il n'y a aucune canalisation. Le tuyau mis en place par le fournisseur VPN porte un nom : c'est le cryptage des données et c'est la base du fonctionnement de votre VPN.

Les objectifs d'un VPN

- Masquer votre adresse IP, c'est-à-dire le numéro d'identification de votre ordinateur ;
- Crypter votre trafic Internet, rendant ainsi l'ensemble de vos données personnelles complètement illisibles pour quiconque souhaiterait s'en emparer sans votre consentement.

En résumé, un VPN vous permet de naviguer sur Internet en toute sécurité et de devenir anonyme.

Les journaux de connexion contiennent des informations basiques sur les usagers. On peut y retrouver notamment :

- Les nom et prénom de l'utilisateur ;
- L'adresse mail de l'utilisateur ;
- Le mode de paiement pour l'achat de l'abonnement.

Est-ce qu'un VPN enregistre certaines données personnelles ?

Les VPN sont principalement utilisés par les internautes pour devenir anonyme sur Internet et protéger leurs données personnelles des hackers, mais aussi des tiers qui peuvent s'en servir à des fins commerciales ou de surveillance. Il parait donc logique de penser que les VPN ne sauvegardent aucune information concernant leurs usagers. Après tout, leur crédo n'est-il pas de sécuriser le trafic Internet et de garantir la confidentialité des utilisateurs ? Et pourtant...

Quelles données personnelles sont susceptibles d'être enregistrées par un VPN ?

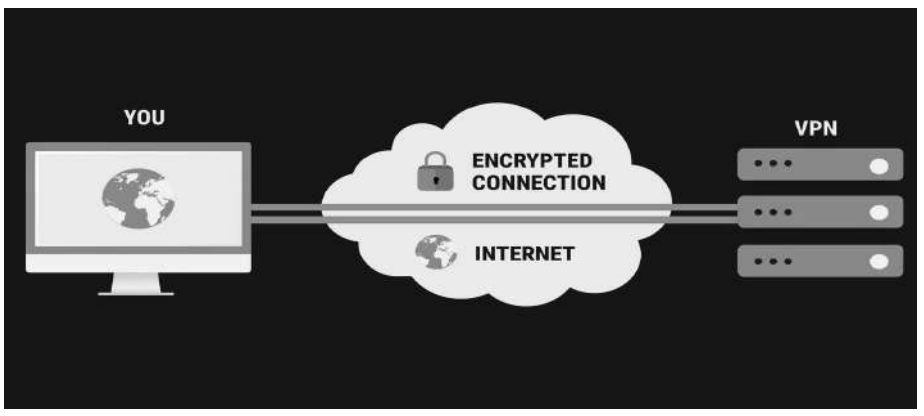

Les journaux d'activité sont ceux qui soulèvent bon nombre de questions sur l'honnêteté de certains fournisseurs. Heureusement, tous les VPN ne les utilisent pas. Ils regroupent :

- L'adresse IP de l'usager ;
- Le temps de connexion au service ;
- Le volume de données échangées par jour ;
- Le détail des sessions ;
- Les adresses IP de destination...

Difficile de répondre précisément à cette question, puisque chaque VPN a ses propres règles et normes.
En premier lieu, il est important de comprendre que tous les fournisseurs ont besoin de sauvegarder quelques données, également appelées logs, dans des espèces de journaux. Sans ces logs, ils seraient bien incapables de fournir des forfaits suivant le nombre de GB consommés ou de limiter les connexions à un certain nombre de supports numériques. La prudence est donc de mise lorsque certains VPN affirment être «Zero Log» !
En réalité, il existe deux types de journaux : les journaux de connexion et les journaux d'activité.
Ces données personnelles ne posent, a priori, aucun problème. Et pour cause, les internautes ont fait le choix de les donner au fournisseur VPN lors de leur inscription.
Vous l'aurez compris : il s'agit d'une espèce d'historique de l'activité en ligne de l'utilisateur. Ces journaux vont à l'encontre du principe même du VPN et des valeurs de confidentialité, de sécurité et d'anonymat des internautes.
Pour savoir si votre VPN enregistre certaines données personnelles (et surtout, lesquelles !), vous n'avez qu'une solution : épluchez consciencieusement les conditions générales de vente de votre fournisseur ! Sans pourtant avoir la certitude que ce dernier fera preuve de totale transparence...

VPN payant ou gratuit : une différence de taille en matière d'enregistrement des données personnelles !

Si vous envisagez de prendre un VPN, vous avez sans doute remarqué qu'il existe des services gratuits et d'autres payants. Et cela fait une énorme différence en matière de consignation de données personnelles ! Ainsi, la plupart des VPN payants tiennent uniquement à jour des journaux de connexion, mais une minorité sauvegarde aussi certaines informations concernant votre activité sur le web. Cependant, si c'est le cas, sachez également qu'un fournisseur décent ne conserve ces données que pendant une durée limitée et ne les divulgue pas. Vous trouverez dans les conditions d'utilisation du VPN toutes les indications précisant les temps de consignation. En revanche, pour les VPN gratuits, c'est une tout autre histoire ! En plus d'être exécrables en matière de qualité de connexion, les VPN gratuits mettent aussi en danger leurs utilisateurs, notamment en revendant certaines données personnelles à des tiers plus ou moins recommandables. Cela n'a rien d'étonnant : il est généralement difficile de trouver des informations sur leur siège social. Mais cela va même plus loin. Alors qu'un fournisseur payant peut assurer la mise à jour régulière et la sécurité de son application VPN, un service client réactif et une connexion sûre et anonyme grâce aux revenus obtenus par la vente des abonnements, ce n'est pas le cas des VPN gratuits. Comme dit le proverbe : «Si c'est gratuit, c'est vous le produit !»... Pour générer des revenus, indispensables à toute entreprise, les VPN gratuits se servent de ce qu'ils ont : vos données personnelles ! Après en avoir recueilli certaines comme votre adresse mail, vos informations personnelles, votre historique de navigation ou encore vos transactions en ligne, ils peuvent les exploiter en les vendant à des tiers. Et vous, pauvre internaute ? Votre VPN gratuit n'est plus vraiment utile... En résumé, vous l'aurez compris, il est indispensable d'opter pour un VPN payant... Tout en gardant en tête qu'il peut malgré tout enregistrer certaines de vos données personnelles !

L'entrée en vigueur du RGPD : de quoi rassurer les internautes !

Entré en vigueur courant 2018, le RGPD ou Règlement Général sur la Protection des Données a joué un rôle important dans la sécurisation des informations personnelles des internautes sur le web. Mis en place par l'Union européenne, ce règlement touche toutes les organisations qui stockent, consignent ou partagent les renseignements personnels de leurs utilisateurs en Europe. Par conséquent, les VPN font partie du lot. Selon le texte de loi, toute entreprise doit offrir à ses usagers la possibilité de refuser de communiquer leurs données personnelles. Il est donc dorénavant interdit d'exploiter ces dernières sans l'accord explicite de leurs propriétaires sous peine de sanctions financières pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros. Avant le RGPD, bon nombre d'internautes faisaient le choix d'un VPN zéro log. Mais comme nous l'avons précisé dans le point précédent, pour la quasi-totalité des fournisseurs affirmant ne conserver aucun log, ce n'était qu'un argument marketing mensonger. Maintenant que le RGPD est entré dans les mœurs d'Internet, cela a tout bouleversé pour les Européens soucieux de protéger leur vie privée et leur activité en ligne. Les fournisseurs de VPN sont à présent obligés d'être totalement transparents sur leurs pratiques et vous pouvez donc les croire sur parole (ou plutôt après lecture des conditions générales de vente !). Rappelons en effet que dès lors qu'un VPN souhaite communiquer une de vos données personnelles à un tiers, il doit au préalable recueillir votre consentement. Sans cet accord explicite, il s'expose à de graves sanctions et amendes. De plus, vous avez le droit de consulter, modifier et supprimer chacune de ces informations. Pour résumer, vous êtes (à nouveau) entièrement propriétaire de vos données personnelles et pouvez en disposer comme bon vous semble ! Contrairement aux idées reçues, les VPN enregistrent certaines données personnelles. Cependant, en choisissant votre fournisseur avec soin, cette consignation peut rester minime. À bon entendeur !

Mots fléchés

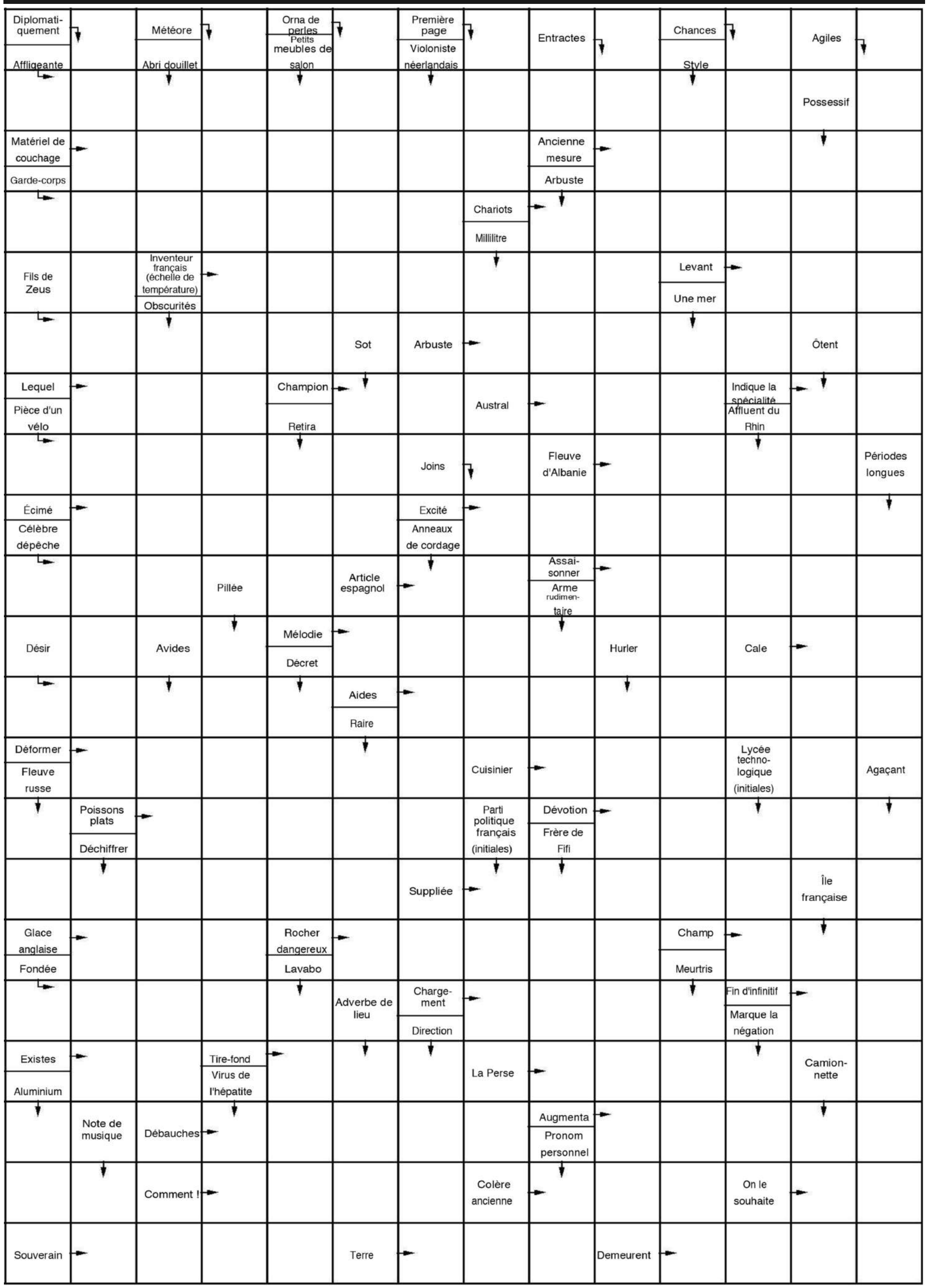

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Lundi 28 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

Le 8e Salon international de la REVADE du 18 au 21 novembre à Alger

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organisera, du 18 au 21 novembre au Palais des expositions (Alger), la 8e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE), et ce, en partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) et la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), a indiqué dimanche un communiqué de la chambre algérienne. Cette édition se tiendra sous le slogan "La numérisation de la gestion des déchets, un mécanisme efficace pour renforcer l'économie circulaire et réaliser le développement durable", a précisé la même source. Le Salon verra la participation d'entreprises algériennes et étrangères activant dans les domaines de la collecte, du transport, du tri, de la gestion et du recyclage des déchets, a conclu le communiqué.

ALERTE MÉTÉO

Averses orageuses sur plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays jusqu'à lundi

Des averses de pluie parfois orageuses avec de fortes rafales de vent, accompagnées localement de chutes de grêle, continueront d'affecter plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays jusqu'à lundi, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Saida, le Sud de Sidi Bel Abbès, Naama, El Bayadh, Tiaret, Laghouat et Djelfa, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 40 mm, et ce jusqu'à lundi à 3h00, précise la même source. Les averses de pluies affecteront, également, les wilayas de Chlef, Tissemsilt, Ain Defla et Médéa, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, durant la période allant du dimanche à 15h00 au lundi à 6h00. D'autres wilayas seront touchées par ces averses à savoir Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Bouira, de dimanche à 18h00 à lundi 6h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, ajoute le BMS.

ONU

Les villes en première ligne de la crise climatique

Les villes produisent 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), selon l'ONU, estimant qu'elles sont en première ligne de la crise climatique. "Abritant plus de la moitié de la population mondiale, les villes produisent 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre : elles sont donc en première ligne de la crise climatique", indique le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans un message marquant la Journée mondiale des villes, célébrée le 31 octobre de chaque année. Cette Journée mondiale qui a pour thème cette année, "Les jeunes acteurs du changement climatique : Catalyser l'action locale pour la durabilité urbaine", vise à mettre en évidence le rôle crucial des gouvernements locaux et des jeunes pour relever les défis climatiques urbains. A cet égard, le chef de l'ONU appelle à investir dans les idées des jeunes et promouvoir leur participation véritable à la prise de décisions en matière d'urbanisme. "Des mouvements locaux aux laboratoires d'innovation, les jeunes réclament une action climatique ambitieuse. Ils militent pour une intégration des énergies renouvelables, des emplois verts, des transports publics propres et des mesures d'adaptation aux changements climatiques - autant de contributions à la construction de villes durables où chaque personne peut s'épanouir", souligne-t-il dans son message. En leur donnant les moyens d'agir, insiste-il, "nous pouvons accélérer l'action climatique et faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) au niveau mondial". Selon l'ONU, les villes devraient abriter 70 % de la population mondiale d'ici à 2050, ce qui les place face à des défis sans précédent dans le contexte du réchauffement climatique. Et d'ici à 2030, on estime que 60 % de la population vivra dans des zones urbaines, et que 60 % des citadins auront moins de 18 ans. Malgré les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, les villes, en particulier dans les pays du Sud, restent confrontées à la pauvreté, aux inégalités et à la dégradation de l'environnement, d'où la nécessité d'une action urgente. Le Pacte pour l'avenir et la Déclaration sur les générations futures, qui ont résulté du Sommet de l'avenir, tenu au siège de l'ONU fin septembre dernier, appellent à donner la priorité à la voix des jeunes dans l'élaboration d'environnements urbains durables.

COMMUNICATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le rôle stratégique de l'information numérique

Par M. A.

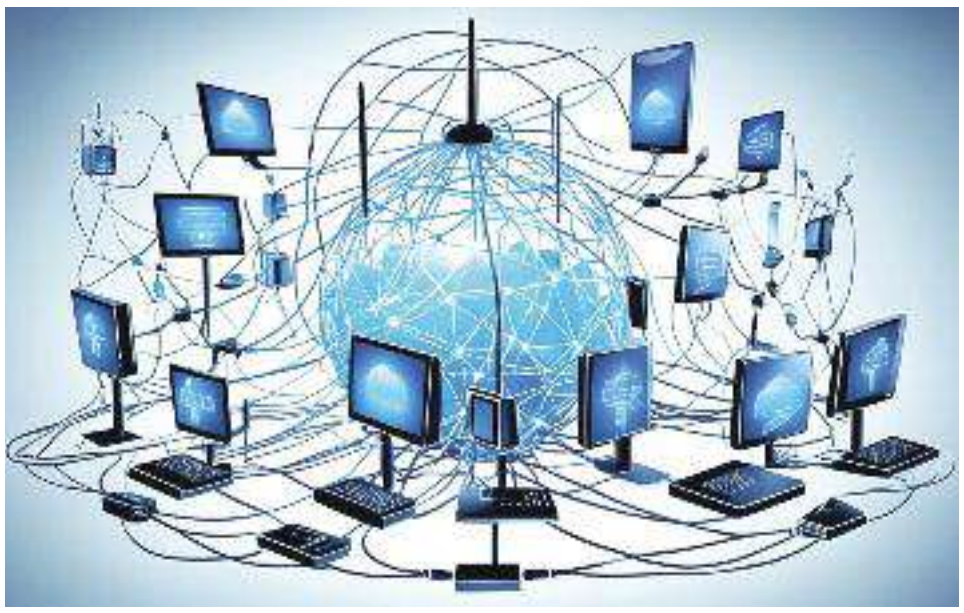

Le rôle des médias et de la communication, ainsi que de l'information numérique, dans la diffusion de la culture de la formation professionnelle, en particulier auprès des jeunes, est stratégique pour sensibiliser et orienter ces derniers vers l'acquisition des compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et entrepreneuriale, comme l'a souligné Yacine Merabi, ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

Lors de son allocution prononcée à l'occasion d'un colloque national intitulé : 'L'Information Numérique : Défis, Enjeux et Perspectives', organisé hier, il a indiqué que cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser la communication institutionnelle, en réponse au programme du Président de la République. Il a également rappelé les initiatives antérieures marquantes, telles que le colloque national sur les métiers des médias et des arts cinématographiques, organisé en décembre 2023 à Tipaza, et le camp de formation d'une semaine destiné aux jeunes passionnés des médias, offrant des ateliers et des conférences enrichissantes. Ces actions visent à développer des compétences techniques et scientifiques, permettant aux jeunes de s'épanouir dans ce domaine dynamique.

Merabi a insisté sur la nécessité de renforcer les cellules de communication, d'unifier les efforts pour créer une identité visuelle forte et de valoriser les compétences locales. Le ministre a également appelé à une meilleure synergie entre les acteurs, tant au niveau central que local, afin d'optimiser l'usage des médias numériques et des réseaux sociaux, tout en promouvant une production de contenu de qualité.

En conclusion, le ministre a encouragé les participants à tirer parti de ce colloque pour enrichir les stratégies de communication et renforcer les capacités des équipes. Ce rendez-vous marque un tournant vers l'amélioration de la coordination entre les médias et les services du secteur, tout en œuvrant à une meilleure visibilité des actions et des perspectives futures de la formation professionnelle.

1ÈRE CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE MONDIALE SUR «LA FEMME, LA SÉCURITÉ ET LA PAIX»

Krikou dès aujourd'hui à Manille

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, prendra part, lundi à Manille (Philippines), à la 1ère Conférence ministérielle mondiale sur "La femme, la sécurité et la paix", a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cet événement international, prévu du 28 au 30 octobre courant, est "le premier du genre de par les axes traités que sont la femme, la sécurité et la paix, le nombre de pays y participant et le niveau des personnalités présentes", a précisé le communiqué. Cette conférence revêt une grande importance, étant une opportunité pour "jeter la lumière sur le rôle des femmes dans un contexte international marqué par l'instabilité, les conflits et les guerres, particulièrement l'agression brutale menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza". Les conférenciers "s'attelleront à présenter et à évaluer les défis auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions, à élaborer une vision prospective à même d'instaurer la paix, et à renforcer le rôle de la femme à travers la conjugaison des efforts internationaux en faveur du maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales". La conférence permettra également de "passer en revue les efforts de l'Algérie dans la mise en œuvre de la résolution onusienne 1325, en exposant son plan national en la matière ainsi que les mesures prises à tous les niveaux pour préserver la paix et la sécurité", a conclu la même source.

ORAN

Forte présence des professionnels au Salon Batiwest

La 21ème édition du Salon international du foncier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "Batiwest 2024", clôturée dimanche au Centre des conventions "Ahmed Benahmed" d'Oran, a été marquée par une présence remarquable des professionnels du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000.

Le Commissaire de cette manifestation économique, Zoubir Ouali, a précisé à l'APS que cette édition a vu un afflux important de visiteurs, particulièrement de professionnels de divers créneaux d'activités du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000, qui ont eu l'opportunité de prendre connaissance des dernières nouveautés dans le domaine des matériaux de construction et de certaines offres foncières proposées par les organisateurs. Par ailleurs, des discussions et des rencontres bilatérales entre des entreprises spécialisées dans la production de ciment et des promoteurs immobiliers ont eu lieu, lors de ce Salon, qui a été aussi une occasion pour des opérateurs économiques locaux de nouer des relations commerciales avec des sociétés nationales, privées et publiques, notamment celles spécialisées dans l'immobilier et l'habitat, en vue d'encourager le partenariat.

La même source a fait état de l'enregistrement d'une forte demande sur les matériaux de construction émanant d'entreprises et d'opérateurs privés chargés de la concrétisation de projets d'habitat dans la région Ouest.